



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2766 | 63^e année | Du 5 au 18 mars 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

L'ÉLU DES CONS...

Georges Frêche, président du conseil régional de Languedoc Roussillon, ancien maire de Montpellier, professeur honoraire à l'université de cette même ville, a toujours été réputé pour celui qui met les pieds dans le plat. En ces temps où le politiquement correct paralyse les politiciens de tous bords, ce genre d'olibrius est trop rare pour que nous hésitions à nous réjouir de l'entendre.

« J'ai toujours été élu par une majorité de cons » a-t-il récemment déclaré devant ses étudiants. Et de se flatter d'aimer les "cons", à qui l'on peut tenir n'importe quel discours, qui gobent tout du moment que l'on reste au ras des pâquerettes, et qui prennent l'élu pour un as dès que par chance il arrive à faire croire que ce qui survient ressemble à ce qu'il avait prévu...

Voilà un expert en démocratie. Nous donnerions tout Aristote, tout Montesquieu, tout Bonald et même tout Maurras pour entendre un autre homme politique parler si justement. Seul semble l'égaler Lénine, qui déclarait en substance - je cite de mémoire - que lorsque l'on parle à une foule de milliers de personnes il faut parler comme à un enfant de sept ans, quand on parle à des centaines de personnes il faut parler comme à un adolescent, quand on parle à deux ou trois personnes on peut tout juste parler en adulte. Voilà de qui et de quoi vit la démocratie et avec qui, avec quoi l'on se commet en attachant de l'importance aux jeux électoraux...

M.F.

LA PÉRILLEUSE RÉFORME TERRITORIALE

Régions de France ou d'Europe ?

PAGE 3



OUVERTURE

Jack, Fidel et Nicolas...

En attendant peut-être New York, Jack Lang part exercer ses "talents" à Cuba, où Raul Castro maintient un régime à l'agonie.

Jack Lang, on s'en souvient, a sauvé en juillet dernier un Nicolas Sarkozy au bord de la noyade, en votant, seul parmi les socialistes, la réforme constitutionnelle qui avait tant de mal à passer.

Depuis lors, on susurrerait de ci de là que l'ancien ministre de la Culture de François Mitterrand pourrait être appelé par le président reconnaissant à entrer dans le gouvernement. "Jack", de son côté, restait plutôt silencieux. Il se faisait désirer comme une cocotte... Se proclamant toujours socialiste, il n'avait guère de raisons d'attendre quoi que ce fût de son

parti devenu une pétaudière, tandis que certains le voyaient déjà ambassadeur de France aux Nations Unies...

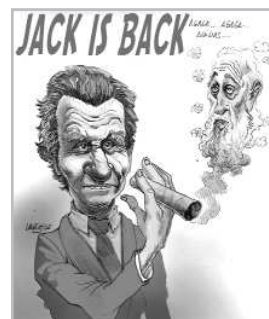
Rose et rouge

En attendant peut-être New York, voici qu'il s'est laissé envoyer par le président de la République à... La Havane ! Il semble bien connaître le pays et ses dirigeants et n'être point du tout gêné que Raul Castro, frère du moribond Fidel, maintienne à bout de bras un régime à l'agonie gardant encore dans ses pseudo - goulags un certain nombre de "dissidents". Il est donc

allé là-bas pour, selon un communiqué de l'Élysée « explorer avec les autorités cubaines les modalités d'une reprise du dialogue politique et de la coopération entre la France et Cuba ».

Certes la France a tout intérêt à entretenir de bonnes relations politiques, économiques et culturelles avec l'Amérique du centre et du sud et de contre-carrer sur ces terres latines l'influence massive des États-Unis.

Toutefois quand on sait le style de France que représente Jack Lang, notamment dans le domaine de la culture, et le plaisir que ne cachent pas ses amis de gauche de voir ses « talents »



(dixit Martine Aubry) ainsi utilisés, on se demande quel bien il peut apporter aux Cubains, si ce n'est de conforter un régime qui n'est plus qu'un méchant et douloureux vestige du communisme dont la population attend surtout d'être débarrassée.

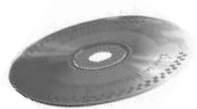
Envoyer un cheval de retour rose prendre langue, si l'on peut dire, avec de rouges débris politiques : on pouvait trouver des visages plus jeunes et plus prometteurs pour inaugurer une politique de coopération avec les Tropiques.

MICHEL FROMENTOUX

SOCIÉTÉ

De l'Antiquité à l'ère numérique :

Histoire et avenir des droits d'auteur



PAGES 6 ET 10

ÉTRANGER

Il est incontournable en Afghanistan :

Karzai, la bête noire d'Obama



PAGE 9

COMBAT DES IDÉES

Le dernier livre de François-Marie Algoud :

Maurras plus que jamais vivant



PAGE 14



DÉBITEUR
DE CONFIANCE

L'augmentation des dettes publiques suscite des interrogations quant aux capacités de financement des États. Tous les émetteurs de titres n'inspirent pas la même confiance ; constatant la divergence croissante de leurs taux d'emprunt au sein de la zone euro, certains prédisent son éclatement. Interrogé par Jean Quatremer, Philippe Mills, directeur de l'Agence France Trésor, en charge de la dette négociable, n'affiche aucune inquiétude. Un revirement intervenu outre-Rhin contribue à rassurer les marchés : le 18 février, le ministre allemand des Finances, Peer Steinbrück, a affirmé que si certains pays rencontraient des difficultés avec leurs paiements, Berlin leur viendrait en aide. « Au 31 décembre 2008, la dette publique négociable française s'établissait à 1 017 milliards d'euros », précise Philippe Mills. « Le fait que [sa] détention [...] soit très diversifiée en termes d'investisseurs et d'origine géographique indique que la France n'est pas dépendante d'une catégorie d'investisseurs et que ses conditions de financement sont à la fois sûres et bon marché du fait du jeu de la concurrence. » La France compterait parmi les quatorze meilleurs débiteurs mondiaux selon l'agence Moddy's. D'où l'enthousiasme de Jean Quatremer : « Même endettée, la France fait des envieux dans le monde. »

G.D.

* Cf bruxelles.blogs.liberation.fr

FUSION BANCAIRE

La pantoufle de la discorde

La nomination du secrétaire général adjoint de l'Élysée à la tête d'un grand groupe bancaire fait scandale. Au-delà de la polémique, y a-t-il une place pour l'intérêt national ?

Dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler "l'affaire Pérol", force est de constater que la plupart des commentaires et des critiques portent bien plus sur la forme que sur le fond de l'opération.

L'État et le secteur bancaire

Certes le parachutage d'un proche collaborateur de Nicolas Sarkozy - François Pérol, secrétaire général adjoint de l'Élysée - à la tête d'un futur grand groupe bancaire issu de la fusion de la Caisse d'épargne et des Banques populaires apparaît comme une nouvelle manifestation du népotisme républicain en général et du fonctionnement clanique du chef de l'État en particulier. Mais, il est bien plus raisonnable d'analyser la totalité des enjeux de ce dossier au lieu de se joindre naïvement au concert de la dénonciation stérile de "l'hyperprésidence". Cette partition est d'ailleurs orchestrée, au centre comme à gauche, par ceux qui, sous d'autres gouvernements, ont paru amplement se satisfaire de ce genre de pratique.

Le cas Pérol ne doit pas donc masquer le débat essentiel qui est la relation, cruciale en cette période de crise, entre l'État et le secteur bancaire. À cet égard, la puissance publique est pleinement légitime dans sa volonté de nom-

mer l'un de ses commis à la tête du nouvel ensemble financier. En effet, la fusion entre la Caisse d'épargne et le groupe Banques populaires, décidée à l'automne, s'est nettement accélérée sous

sur les dix-huit que comptera le directoire du groupe et, surtout, il veillera aux destinées du comité de nomination et de rémunération, qui désignera les patrons des Caisses régionales.



La puissance publique est légitime dans sa volonté de nommer l'un de ses commis à la tête du nouvel ensemble issu de la fusion entre les Caisses d'épargne et les Banques populaires.

l'impulsion de l'Élysée. L'entrée de l'État dans ce montage s'accompagne de l'injection de 5 milliards d'euros d'argent public, sous forme de dette et d'actions de préférence convertibles en actions ordinaires d'ici trois à cinq ans. L'État pourra ainsi à terme obtenir 20 % du capital.

En contrepartie, il semble normal qu'il pèse dans la gouvernance du futur établissement. En plus du choix de la présidence, il disposera de quatre administrateurs

Dans le cadre de cette nationalisation partielle, l'opération de pantouflage - terme désignant le placement de hauts fonctionnaires à la tête de structures parapubliques ou d'entreprises privées - montée au profit de François Pérol apparaît bien moins scandaleuse que certaines ayant fleuri à la faveur des privatisations. La plus fameuse d'entre elles est celle réalisée, en 1993, par le conseiller d'Édouard Balladur, Jean-Marie Messier, en devenant

PDG de la Générale des Eaux juste après en avoir supervisé le passage au privé. Atteint par la folie des grandeurs, il la transforma en Vivendi et la mena à la ruine.

À l'évidence, le contexte de la fusion bancaire à venir est très différent. Le premier objectif est de consolider deux banques fragilisées par de lourdes pertes en 2008 (2 milliards d'euros pour la Caisse d'épargne et 468 millions pour les Banques populaires). Le second enjeu est de réorienter en profondeur le pilotage de leur filiale commune, la banque de financement et d'investissement Natixis, qui a été, sur la place parisienne, l'un des établissements les plus touchés par la crise des *subprimes*, avec une perte de 2,8 milliards d'euros l'an passé.

Comment contraindre les banques

Enfin, le troisième aspect de cette fusion, de loin le plus important et qui n'est pas encore acquis, concerne la capacité de l'État à influencer réellement sur la politique du futur groupe et, plus largement, sur l'ensemble du secteur bancaire.

Malgré les aides publiques qui leur ont été accordées à l'automne, les banques françaises n'ont manifestement pas rouvert le canal du crédit et, de ce fait, ajoutent des difficultés à la crise en asphyxiant des entreprises saines mais qui ont un besoin vital d'avance de trésorerie. Le coup de force réalisé par Nicolas Sarkozy sur la Caisse d'épargne et les Banques populaires est-il un premier pas destiné à contraindre les banquiers à apporter leur contribution au sauvetage de l'économie française ? Nous ne pouvons que l'espérer.

PATRICE MALLET

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menuisier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Médias : Denis About
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

» CRISPATION

Évalués par leurs pairs, les utilisateurs d'Ebay (le principal site d'enchères en ligne) se voient attribuer une étoile de couleur variable, censée illustrer la confiance qu'on peut leur accorder. Momentanément, ils se trouvaient affublés d'une "étoile jaune". Expression à la connotation douloureuse, dont un internaute a réclamé la suppression. En remplacement, Ebay distribue dorénavant des "premières étoiles" sur sa plateforme française. Cette anecdote, rapportée par *20minutes.fr* le 20 février, est peut-être le symptôme d'une crispation renforcée par les provocations de Dieudonné, l'affaire Williamson et la recrudescence des tensions israélo-palestiniennes.

» PARITÉ

Diffusé chaque dimanche matin sur *TF1*, *Auto-Moto* séduirait de plus en plus de femmes, selon les chiffres de Médiamétrie cités sur le blog de Jean-Marc Moran-

dini. Le 22 février, l'émission se serait accaparé 22,5 % des télé-spectateurs de quatre ans et plus, et 21,2 % des femmes de quinze à quarante-neuf ans. Une manifestation anecdotique des progrès de la "confusion des sexes" ?

» CSA

Le matraquage en faveur du métissage s'appuiera bientôt sur un "baromètre de la diversité à la télévision". Des études semestrielles seront réalisées pendant deux ans, et les premiers résultats communiqués en juillet prochain. Le Conseil supérieur de l'Audiovisuel a annoncé le 19 février sa décision de lancer un appel d'offre en ce sens.

» LIGNIÈRES

France 5 a diffusé le 14 février un reportage de 52 minutes consacré à Lignières. Un village du Berry qui accueillit à plusieurs reprises l'université d'été de l'Action française, dans la propriété du prince Sixte-Henri

de Bourbon Parme. On reconnaît quelques visages, des royalistes tantôt avenants, tantôt méfiants à la vue des caméras... Interrogé à l'entrée du château, un passant se montre bienveillant à l'égard de l'AF : son grand-père en était membre ! S'inscrivant dans une série intitulée *En campagne*, ce documentaire brosse le portrait touchant de vieillards un peu "paumés", auxquels succède une jeunesse parfois étouffée. Une figure se démarque : celle d'une villageoise attachée à sa terre en dépit de son apologie du métissage. Des Lignériens ont déploré « la volonté des reporters d'accorder de longs temps de parole à des personnes localement connues pour leurs idées atypiques ». Rendant compte de leur colère le 18 février, *La Nouvelle République du Centre-Ouest* évoque « un travail d'auteur qui n'a pas la prétention d'être objectif. Au contraire, c'est la subjectivité du regard qui lui donne tout son sel... » L'émission est visible pour 2,99 euros sur le site francetv.fr.

» BÉNÉFICE

20 Minutes France a dégagé ses premiers bénéfices en 2008 : 0,7 millions d'euros, contre une perte de 1,7 million l'année précédente. Le succès du quotidien gratuit éponyme, distribué à Paris depuis mars 2002, explique ce résultat positif : les activités papier ont rapporté 3,2 millions d'euros (0,3 millions en 2007), compensant le déficit accru des activités Internet. Des chiffres communiqués le 18 février par l'un des actionnaires, Spir Communication, et cités par l'AFP. Le capital de l'entreprise est détenu à parts égales par le norvégien Schibsted et le français Sipa (l'éditeur de *Ouest France*), via les sociétés Sofiouest et Spir Communication (25 % chacune). Cette annonce est une illustration des mutations à l'œuvre dans le paysage médiatique. Elle donne à réfléchir, à l'heure où le gouvernement tente de sauvegarder un modèle économique de l'audiovisuel submergé par la vague numérique (voir p. 6).

G.D.

❑ RÉFORME TERRITORIALE

Régions de France ou d'Europe ?

Édouard Balladur veut redessiner la France, quadrillée comme une armure sans âme. Il est bon de vouloir redéfinir les compétences des collectivités locales. Mais les arrière-pensées partisans vont guider de longs débats, qui nécessiteraient l'arbitrage royal pour assurer une représentation organique de la nation.

Périodiquement nos républicains ressentent le besoin de redessiner la France. La tâche n'est jamais sans péril : avant même que M. Édouard Balladur remette ce jeudi 5 mars le rapport sur la réforme territoriale élaboré par les onze membres de la commission qu'il préside, les réactions allaient bon train à droite comme à gauche car certains fiefs électoraux risquent de tomber...

En fait depuis la Révolution dite française, la France est en guerre permanente contre son histoire et sa géographie. De la France d'Ancien Régime dont M. Balladur reconnaît lui-même dans l'introduction de son rapport (en citant sans le nommer Frantz Funck-Brentano) qu'elle était « *hérissée de libertés* » dans une diversité de statuts où les Français voyaient, reconnaît M. Balladur, « *la condition même, sinon le symbole, des libertés locales* ». Il est facile de critiquer l'enchevêtrement des circonscriptions d'alors : elles avaient surgi comme la vie, dans le foisonnement. Une remise en ordre s'imposait au XVIII^e siècle, et le roi lui-même la voulait. N'oublions pas que les bases des grands services publics ont été posées sous Louis XV (enregistrement, Contributions directes, Régie, Eaux et Forêts, Ponts et Chaussées...), toutes choses que la Révolution allait démolir « *et que Napoléon n'aurait qu'à relever pour faire figure de créateur* », a écrit Pierre Gaxotte.

Départements et régions

M. Balladur préfère louer les assemblées « *issues de la Révolution* » pour « *leur mode d'organisation du territoire à la fois unitaire et centralisé* ». Il oublie de dire que l'on a alors échappé de peu à la division du pays en quatre-vingts carrés d'égale su-

perficie ! Mirabeau et Barnave remirent un peu de finesse dans cette géométrie et l'on eut les départements, créés pour uniformiser la France tel un glacis et anéantir les vieilles provinces nées de l'Histoire, avec leurs coutumes, leurs langues, leurs dialectes, qui étaient autant de liens affectifs, mais qui empêchaient la progression des "Lumières"... Les départements ont dès lors quadrillé la France comme une

les régions, devenues en 1982 collectivités territoriales de plein droit. L'idée semblait plutôt bonne, mais on s'obstina à calquer les contours des régions sur ceux des départements qui bien souvent ne respectent ni l'histoire ni la géographie. Qui plus est, si l'on donna à certaines le nom de nos anciennes provinces, on en affubla d'autres de noms aussi stupides que, par exemple, "Centre" ou "Rhône-Alpes", qui camouflent

pas moins que les départements, sauf dans certains cas comme celui de l'Ardèche qui recoupe presque exactement l'ancien pays de Vivarais, paraissent bien surannés. Maurras, de son temps, misait sur l'arrondissement qu'il estimait plus propre à « *former et grouper les élites locales* » capables d'œuvrer avec désintéressement. En avance sur son temps, il voyait même les conseils d'arrondissements fédérer les communes, sous le contrôle, mais non le gouvernement, de dix-sept préfets de région (*L'Action Française*, 30 septembre 1926).

Grenouillages partisans

M. Balladur a peut-être lu Maurras... Sa proposition de supprimer les cantons et de laisser dans le cadre des départements se former des circonscriptions infradépartementales et des syndicats de communes nous semble répondre aux besoins modernes des campagnes et des petites villes.

En revanche son désir de ramener de vingt-deux à quinze le nombre des régions est dangereux dans le contexte actuel. Celles-ci auraient alors une taille "européenne"... L'on devine le danger pour l'unité nationale, car entre "grandes" régions de France et d'ailleurs des relations se tisseraient sans que le contrôle du pouvoir central s'exerce librement.

Il manque aux membres de la commission territoriale le sentiment que c'est dans le cadre de la nation, communauté historique de destin, que doivent s'épanouir les collectivités locales, de même que la santé des membres participe de la santé du corps.

Cela dit, il est bon de vouloir redéfinir les compétences et les ressources des régions et des départements (jusqu'à présent bien enchevêtrées), de même que de favoriser les regroupements

volontaires et les modifications de limites des régions et des départements. Il ne faut pas qu'une réforme territoriale tombe d'en haut, sans que les intéressés y contribuent. Mais vu les intérêts électoralistes et partisans qu'une telle réorganisation ne manquera pas de mettre en cause, nous souhaitons bien du plaisir à ceux qui s'y attelleront.

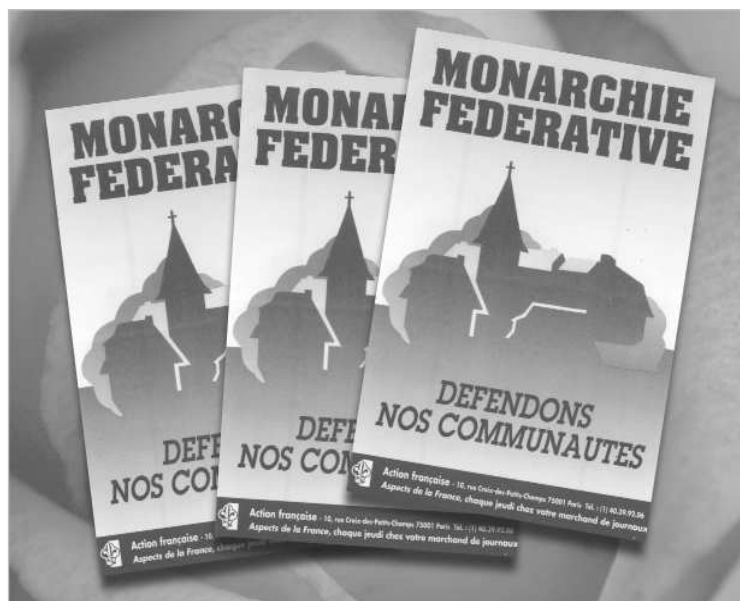
Le fait de désigner dans une même élection conseillers généraux et conseillers régionaux aurait au moins l'avantage de réduire les occasions de campagnes électorales, mais ne suffira pas à garantir la vie locale des miasmes de la politique politicienne.

Le gigantisme que manifeste l'idée de créer un Grand Paris ainsi que onze grandes métropoles (Lyon, Lille, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nantes, Nice, Strasbourg, Rouen, Toulon, Rennes) ne va guère dans le sens des possibilités que donnent aujourd'hui les moyens de communication de laisser les personnes vivre, s'instruire et entreprendre, sur le lieu où ils vivent. Qu'attendre de ces mégapoles inhumaines qui s'entoureront d'un réseau d'autoroutes toujours plus envahissant ?

Quel État ?

Ne soyons pas dupes : les arrière-pensées partisans vont guider de longs débats. Pour empêcher que les mandats locaux deviennent des contre-pouvoirs ou des féodalités servant de marchepied à des ambitions nationales et que la vie à tous les échelons de la nation ne soit que compétition incessante entre les partis, il faudrait d'abord, dans le cadre d'une vraie réforme territoriale, réinsérer chaque Français dans ses communautés naturelles familiale, professionnelle, géographique, celles-ci devenant la base d'un suffrage universel organisé et d'une représentation du pays réel en toutes ses activités et ses particularités. Les élus seraient alors mieux portés à servir qu'à se servir, d'autant que cette organisation ne pourrait qu'aller de pair avec un pouvoir protecteur des libertés parce que fort et indépendant, et incarnant la souveraineté du bien commun par-delà les générations. Le roi capétien réorienterait la commission Balladur.

MICHEL FROMENTOUX



armure sans âme et si peu propre à toucher les cœurs qu'en 1914-1918, les soldats parlaient de l'Artois, des Flandres, de l'Alsace et non des départements dans lesquels ne pouvait pas s'enraciner l'amour de la patrie. Le mal n'a que trop gagné les Français si peu sensibles au patriotisme des petites patries entretenant la grande que, selon un sondage du *Figaro* du 26 février, 51 % d'entre eux seraient prêts à larguer leurs compatriotes de Guadeloupe et de Martinique, comme ils ont abandonné il y a cinquante ans les Français d'Algérie...

Les technocrates se rient de toutes les affections, ils ne pensent qu'uniformisation et efficacité. La V^e République superposa

mal des assemblages hétéroclites. La région, ainsi coupée des sources historiques, fut, écrit Éric Zemmour dans le *Figaro Magazine* du 28 février « *un rêve d'élites. Jamais les populations locales ne s'y sont attachées.* » D'autant moins, ajouterons-nous, que, le système électif étant ce que l'on sait, les élus régionaux songent plus à se hausser dans la politique politicienne qu'à se pencher sur les questions locales...

Du coup, les Français semblent avoir découvert des mérites aux départements (voir la querelle des plaques d'immatriculation). N'est-ce pas aussi qu'ils craignent, si la seule division régionale subsistait, de se voir privés de certains services de proximité ? Il n'en reste

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Pour que l'A.F. puisse vivre

■ *L'Action Française 2000*, le journal de l'Action française, a besoin de l'aide de tous ses amis.

Adhérer à nos idées, l'empirisme organisateur, la défense en politique du seul intérêt national pour le bien de tous, le nationalisme intégral, en se contentant de lire le journal au numéro ne suffit pas. Se dire "d'Action française", c'est, en toute logique, d'abord s'abonner, et contribuer ainsi à la pérennité du journal en lui donnant les

moyens de vivre. Nous insistons auprès de nos amis qui négligent encore de le faire. Pour l'AF, c'est vital.

Nous lançons aujourd'hui la souscription 2009. Comme tous les journaux d'opinion, tant que nous n'aurons pas assez d'abonnés, la souscription nous est indispensable puisque nous n'avons l'aide ni de l'État ni de quelques capitalistes. Nous avons besoin d'un minimum de 35 000 euros sur l'année pour équilibrer notre budget et garantir notre indépendance.

Pour les abonnements comme pour la souscription, vous pouvez toujours étaler votre participation tout au long de l'année par un prélèvement bancaire automatique. Demandez-nous le formulaire.

Avec toute notre reconnaissance.

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à M^{me} Geneviève Castelluccio, *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



❑ JUSTICE

Colonna : ces témoignages qui fâchent

Présomption d'innocence bafouée, témoignages ignorés, reconstitutions non ordonnées... Yvan Colonna est-il la victime d'une "raison d'État" républicaine ? Onze ans après l'assassinat du préfet Érignac, les carences de l'instruction judiciaire laissent planer le doute.

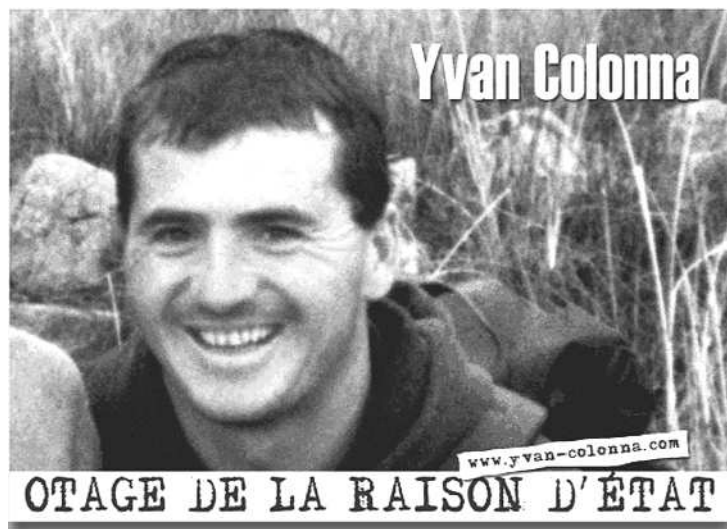


Onze années ont passé depuis l'assassinat du préfet Claude Érignac le 6 février 1998 sans que le véritable coupable n'ait encore été identifié et condamné par la justice française. Onze années que M^{me} Érignac espère que justice soit faite pour son mari tandis que l'institution judiciaire demeure incapable de produire un dossier d'instruction solide, respectant les principaux tenants de la procédure pénale.

Incurie d'État

Après cinq années d'un procès, déjà suspendu à deux reprises, dans lequel le président de la cour d'assises Didier Wacogne omet de lire le courrier d'un témoin important, et où un avocat de la partie civile reconnaît naïvement que d'autres membres du commando seraient encore en cavale, n'a-t-on pas l'impression de revivre un scandale judiciaire comparable à celui d'Outreau ? En effet, l'engouement et la violation précipitée de la présomption d'innocence de la part de Nicolas Sarkozy (à l'époque ministre de l'Intérieur), lors de l'arrestation de Colonna le 4 juillet 2003 près de Propriano, auront sans aucun doute poussé les services de police et de la DNAT (Division nationale antiterroriste) à négliger certaines pistes de l'enquête ainsi qu'à conclure hâtivement à la culpabilité du berger de Cargèse.

Les conséquences de cette incurie d'État sont doubles : les récentes révélations de Didier Vinolas, ex-directeur du cabinet du préfet Érignac, mettent le doigt sur la probable culpabilité de suspects jamais inquiétés par la jus-



Yvan Colonna, militant indépendantiste corse, clame son innocence sur des tee-shirts et cartes postales.

tice française dans l'attentat contre la gendarmerie de Pietrosella le 4 septembre 1997, durant lequel a été dérobée l'arme qui servira pour le meurtre du préfet de Corse, et les témoignages de Marie-Ange Contart, Joseph Colombani et Jean-Pierre Versini démentent toute ressemblance d'Yvan Colonna avec l'assassin qu'ils ont pu voir à l'œuvre le 6 fé-

vrier 1998. Enfin, pour ne rien arranger des incohérences du procès, un balisticien mandaté par la défense affirme sans détour que le tireur mesurait plus de 1,85 mètres quand Colonna mesure 1,70 mètres. Preuve du fan-

civiles ont en mémoire l'acquittement de Jean Castela et Vincent Andriuzzi le 22 février 2006 après sept années de prison, suite à leur condamnation en juillet 2003 à trente ans de réclusion criminelle. Cette décision de justice est tout à fait envisageable pour Colonna, mais ne résoudra en rien le problème de la vérité sur l'affaire Érignac, si ce n'est qu'elle éviterait d'emprisonner un innocent et qu'elle susciterait un nouveau scandale politico-judiciaire qui mettrait un peu plus en branle l'institution.

La politisation du procès

Le mal est pourtant déjà fait : les deux indices qui ont amené à conclure à la culpabilité de Colonna ne sont que la dénonciation par l'un des membres du commando, Didier Maranelli, et la fuite du berger durant plus de quatre ans, celle-ci n'étant aucunement une preuve à charge mais un simple indice. Enfin, pour mieux entretenir un sentiment de confusion et de tension, Christian Lambert, ancien patron du RAID, dément avoir reçu des informations sur les deux suspects provenant de la part de Didier Vinolas, le qualifiant de « casse-pied obsédé par le drame du 6 février 1998 ». Le mystère reste intact...

La politisation du procès orchestrée avec talent par Colonna,

qui s'en prend directement à Nicolas Sarkozy en affirmant être condamné avant d'être jugé, handicape un peu plus le travail des juges et risque de déteindre sur une opinion publique de plus en plus éprise de sympathie pour le "martyr corse", victime d'un appareil d'État fumeux qui veut à tout prix appliquer la théorie du bouc émissaire pour maintenir l'ordre public et préserver l'"unité républicaine" !

Quand Sarkozy reçoit la famille Érignac en affirmant qu'il fera condamner Colonna, quand il limoge un juge en Alsace, licencie un préfet dans la Manche et un autre en Corse, comment ne pas supposer que cet hystérique pulsionnel commande à la justice une condamnation arbitraire pour apaiser les tensions partisans et éviter une nouvelle affaire Dreyfus ? Alors quand Yvan Colonna lance au président de la cour d'assises de Paris, Didier Wacogne : « Je vous ai dit au début que ce procès était sous influence. Vous avez répondu que non. J'affirme que vous êtes en mission pour me faire condamner au nom de la raison d'État, alors que je suis innocent », on éprouve une certaine envie de signer la lettre de soutien du footballeur Éric Cantona pour Colonna...

ANTOINE MELLIES

Dans une France qui redoute de connaître en 2009 une aggravation du taux de chômage, les agriculteurs peinent à recruter. C'est l'un des messages que la profession a voulu faire passer à l'occasion du Salon de l'Agriculture qui s'est ouvert le 21 février à la Porte de Versailles à Paris. Faisant face au *papy boom*, près de 50 % des entreprises agricoles vont changer de main dans les huit ans qui viennent.

Réorientation des aides

La profession a lancé une campagne de communication destinée à attirer les jeunes vers les métiers de l'agriculture et à combattre les idées reçues. L'agriculture veut notamment rappeler qu'elle peut offrir de véritables perspectives de carrière et de salaire. Et qu'au-delà des métiers directement liés à la production, elle propose une large palette de métiers. Ce sont par exemple 5 000 emplois qui sont à pourvoir dans le domaine du machinisme agricole et de l'agro-équipement.

Mais si l'agriculture peine à recruter, c'est sans doute en partie à cause de la dévalorisation de

❑ AGRICULTURE

Le doute avant la relève

Le monde agricole offrira, dans les années à venir, de véritables perspectives d'emploi. Peut-il séduire des jeunes, dans l'inquiétude de la réforme de la PAC ?

l'image de ces professions. Les agriculteurs eux-mêmes sont-ils en mesure de dire de quoi sera fait leur avenir ? Selon le ministère de l'Agriculture, 77 % de leur revenu en 2006 ont été alimentés par des subventions publiques, et la perspective de la réforme de la Politique agricole commune, programmée en 2013, est une source de vives inquiétudes pour toute la filière.

Déjà, l'annonce du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui doit préparer à cette réforme n'a pas manqué de secouer le monde agricole. À l'ouverture du salon, le ministre Michel Barnier a indiqué que 18 % des aides directes reçues par les agriculteurs, soit 1,4 milliard d'euros, seraient « réorientées » d'ici 2010, notamment pour soutenir l'élevage, les régions de montagne, l'agriculture

biologique et la production de protéines. Les céréaliers, principaux bénéficiaires des aides européennes, verront diminuer d'autant celles dont ils bénéficient.

Matières premières et spéculation

Montrés du doigt depuis des années, ils s'attendaient à une telle redistribution. Mais leur inquiétude est d'autant plus grande que le marché mondial des céréales est de moins en moins régulé. À l'exception du marché du blé tendre, la Commission européenne prévoit de réduire l'intervention au strict minimum, laissant les céréaliers aux prises avec les cours mondiaux. Or les prix des matières premières agricoles sont soumis à une très grande volatilité et le blé peut, en quelques mois, passer de 130 à 220 euros

la tonne, ce qui fragilise la gestion des exploitations, spécialement celles de petite taille.

D'autant que ces cours ne sont plus seulement soumis à la traditionnelle loi de l'offre et de la demande. De plus en plus, c'est sur des "marchés à terme" que l'on s'échange non plus des tonnes de blés, mais des promesses de récolte. Les agriculteurs eux-mêmes y engagent une partie croissante de leur production. Ainsi le nombre de contrats à terme enregistrés sur le marché français Euronext est-il passé de 210 000 à 970 000 entre 2003 et 2005. Pour les agriculteurs, il s'agit moins de spéculer que de tenter de sécuriser leurs prix futurs. Mais ces marchés sont perturbés par la dérive spéculative de grands négociants et de fonds de pension qui ont en partie contribué à la récente flambée des prix alimentaires.



Déjà contraints de vivre des aides européennes plutôt que de la vente de leur production, une partie des agriculteurs pourraient demain se trouver confrontés à des marchés spéculatifs dont le contrôle leur échappe. Dans ce contexte, la réforme de la Politique agricole commune, qui tendra à réduire les aides et les interventions de l'Union européenne, peut légitimement inquiéter le monde agricole. Ce qui n'aidra pas, dans les années à venir, à trouver de jeunes recrues en nombre suffisant.

GUILLAUME CHATIZEL

OUTRE-MER

Choses vues en Guadeloupe

La grande cherté de la vie en Guadeloupe (et en Martinique) est incontestable. Une situation exploitée par les agitateurs du LKP. Quadrillant les quartiers, infiltrant les milieux médiatiques, ils veulent allumer une guerre raciale.

■ Quand ces lignes paraîtront, la situation se sera-t-elle apaisée en Guadeloupe ? Il restera de toute façon longtemps des traces des événements du mois dernier, devant lesquels le gouvernement a été lent à réagir, tandis que le secrétaire d'État à l'Outre-mer, Yves Jégo, se montrait fluctuant... Nous avons recueilli des propos éclairants de notre ami le professeur Édouard Boulogne qui vit à la Guadeloupe. Nous en publions ici de larges extraits.

En Guadeloupe et Martinique, françaises depuis 1635. Le peuplement est hétérogène, composé de Blancs originaires de la métropole, dès l'origine (pour la plupart des descendants d'engagés, et quelques familles aristocratiques) ; de Noirs, descendants d'africains importés comme esclaves par le moyen du commerce triangulaire, la Traite, jusqu'à l'interdiction de celle-ci ; d'indiens (des Indes) depuis 1852, pour pallier les problèmes de main d'oeuvre, qui se sont établis dans les îles, où ils composent une ethnie parfaitement assimilée ; des syro-libanais et des émigrés italiens depuis un siècle, etc. De la rencontre de tous ces groupes sont issus les métis. La représentation binaire "blancs/noirs" est fausse.

Les soubassements d'une crise

L'esclavage a été aboli définitivement en 1848. Les îles sont demeurées des colonies jusqu'à la loi de départementalisation de 1946, départementalisation à peu près achevée en 2009, bien que dans la pratique, il reste des dysfonctionnements, des habitudes, et des mentalités, héritées du passé.

La crise en cours depuis le 21 janvier a éclaté à l'initiative du collectif Liyannaj Kont Pwofitasyon LKP (c'est-à-dire Association contre l'exploitation), qui fédère une cinquantaine de syndicats et d'associations, dont le plus influent est la très musclée (et politiquement indépendantiste)



UGTG (Union générale des travailleurs guadeloupéens) dont l'actuel président, Élie Domota, est aussi le président de Liyannaj. Sa revendication la plus importante, est l'élévation, « immédiate » de tous les salaires d'au moins 200 euros (net).

Certes, la situation des départements d'outre-mer suscite l'envie de tout l'arc antillais. Mais la grande cherté de la vie en Guadeloupe (et en Martinique) est incontestable. Il y a à cela des causes objectives. D'abord le handicap de l'insularité (la Guadeloupe est à 6 700 kilomètres de Paris). Il y a aussi des abus de position dominante, et la recherche du gain maximum, sans suffisamment de considération pour le bien commun, de certains sec-

teurs de la grande distribution, ou du raffinage et de la distribution d'essence, dont le monopole est réservé à une société, la SARA. Il y a aussi la survivance de taxes datant de l'époque coloniale.

Cette cherté de la vie est reconnue officiellement, notamment par la surrémunération des

fonctionnaires (de 40 % par rapport à leurs homologues de la France métropolitaine) qui crée une société à deux vitesses, les fonctionnaires nantis, et les autres, du secteur privé ; par l'abattement, également, de 30 % sur les revenus imposables par rapport au reste de la France.

Il faut ajouter que les productions traditionnelles des îles, la fabrication et l'exportation du sucre et du rhum, sont en très grande régression, confrontées à la concurrence des pays d'Amérique centrale, du Sud, ou d'Afrique. Mais il y a de grandes possibilités de développement du tourisme qui pourrait devenir l'industrie salvatrice, si elle était suffisamment voulue par les Guadeloupéens dans leur ensemble.

La Guadeloupe (comme la Martinique) ne veut pas l'indépendance. Les partis politiques séparatistes n'ont jamais obtenu la confiance de l'électorat. Ce qui complique la situation présente, c'est l'ambiguïté du LKP et de son leader (séparatiste), fort habile agitateur, bon connaisseur des techniques de manipulation des masses. Élie Domota joue sur les éléments du mécontentement.

Il s'appuie sur une organisation syndicale, puissamment organisée, qui utilise des arguments musclés, allant jusqu'à la limite du terrorisme : quadrillage des quartiers dans les villes et même dans les campagnes, menaces et coups, etc. Il s'appuie aussi sur une patiente infiltration des milieux médiatiques. Il dispose de relais influents et actifs dans l'Éducation nationale, où toute activité est arrêtée depuis trente-cinq jours.

Guerre raciale

On répète partout que la Guadeloupe est en grève générale. En fait il n'en est rien. La Guadeloupe est empêchée de travailler, parce que les stations d'essence sont contrôlées par le LKP, parce que les militants de ce collectif obstruent les routes par des barrages, et par des groupes de militants violents et excités.

Les dirigeants du collectif tentent aussi d'allumer une guerre raciale. Les Antillais ne sont pas plus racistes que d'autres. Mais l'histoire fait que chez eux une sensibilité particulière existe dans le domaine des rapports interraciaux. Les esclaves ont été des Noirs, et il subsiste chez beaucoup une susceptibilité, compréhensible, sur ce terrain psychologique, un ressentiment latent que des spécialistes de l'action subversive tentent d'utiliser au profit de leurs ambitions. D'où la prudence avec laquelle les autorités doivent gérer le maintien de l'ordre public, et les droits des citoyens, à travailler, à circuler librement, à s'exprimer librement, à être informés honnêtement.

D'APRÈS ÉDOUARD BOULOGNE
Pour en savoir plus, visiter son blog www.lescrutateur.com

» ARRANGEMENTS

Sur son blog, Gérard Collomb, le maire de Lyon, raconte la folle nuit au cours de laquelle le PS a désigné ses têtes de liste aux européennes. L'absence de débat d'idées rivalise avec les petits arrangements, confirmant que si les partis ont vampirisé la démocratie, quelques notables ont vampirisé les partis où l'adhérent est invité à se taire. Et après cet exercice de copinage, les leaders invoquent "les intérêts supérieurs du parti" pour étouffer les restes de raison...

» AJUSTÉE

Décidément en pleine forme, Gérard Collomb explique comment « une trouvaille sémantique » a permis de réconcilier partisans du protectionnisme et du libre échange. Le PS mènera la campagne européenne en défendant une « politique de juste échange », c'est-à-dire « une politique européenne commerciale ajustée ». Ça ne veut pas dire grand chose, mais on espère juste que les électeurs ajusteront bien leur vote...

» SEQUELA

Jacques Séguéla, conseiller des présidents de gauche comme de droite, vient de gagner sa place au Panthéon de la vulgarité consumériste en déclarant que si on n'a pas une Rolex à cinquante ans c'est qu'on a raté sa vie. Inutile, sans doute, de tenter de lui expliquer qu'il peut exister d'autres valeurs. Au moment où le chômage promet d'exploser, les Français apprécieront cette provocation "bling-bling".

» SILENCE

Trop occupés à parler des dernières vacances de Ségolène Royal en galante compagnie, la plupart des médias ont à peine relevé cette information : deux anciens patrons de la diplomatie française, tous deux anciens Premiers ministres et membre de l'UMP, s'interrogent sur le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan. Dominique de Villepin et Alain Juppé ont-ils été invités sur les chaînes de télévision pour s'en expliquer ? Non, visiblement, c'est en silence qu'on brade l'intérêt national.

» VOLAILLE

Après le fameux « Casse-toi pauvre con » de l'an dernier, Nicolas Sarkozy devait impérativement réussir sa visite au Salon de l'Agriculture. Pour garantir le succès, la fédération UMP de Paris avait mobilisé des militants et l'État mobilisé une cinquantaine de policiers en civil. Un peu artificiel mais tellement efficace !

GUILLAUME CHATIZEL

» AVORTEMENT

L'espace Bernanos organisait un débat le 4 février. À la différence des épiscopats américain, espagnol, italien, pourquoi l'Église de France semble-t-elle peu mobilisée contre l'avortement ? Les intervenants, M. Der-ville et le curé de Saint-Louis d'Antin, ne répondirent que partiellement. Sans quoi ils auraient dû mettre en cause nos évêques... Un membre de l'assistance rappela que s'ils avaient réagi en 1974, la loi n'aurait pas été votée. Cette abstention fut due, paraît-il, à M^{gr} Guy Riobé, évêque d'Orléans. Aujourd'hui, observa le curé, tous les catholiques ne condamnent pas l'avortement. À qui la faute, sinon au clergé conciliaire qui n'enseigne plus les commandements ? Il

ajouta : « Pastoralement, on a pour mission de tenir une ligne mais on ne sait pas où elle passe et comment la tenir. »

Y.L.

» GENDER

L'exposition "Homme-Femme : de quel sexe êtes-vous ?" se tiendra du 7 mars 2009 au 3 janvier 2010 au Musuem-Aquarium de Nancy. Entre autres partenaires, cités par Le Salon Beige : l'Association lesbienne, gay, bisexuelle et transsexuelle et le Centre de ressources sur le genre, qui « militent pour la théorie du genre, plus pernicieuse que le marxisme et destructrice de la famille ». Le Petit théâtre de la médiathèque de Nancy accueillera des manifestations à destination des enfants

de moins de cinq ans. Inquiétante illustration de l'influence d'une idéologie décryptée en page 16 de ce numéro.

» PREMIÈRE

C'est une première : la HALDE a transmis aux parquets compétents des dossiers montés après une opération de "testing immobilier". En novembre dernier, quinze agences et particuliers d'Île-de-France ont été piégés par téléphone. Deux juristes se faisaient passer pour des locataires potentiels, explique Michel Lernout, procureur de la République adjoint à Évry, dans les colonnes du Parisien (27 février). « L'un avait un nom à consonance africaine, avec un accent. Tous les deux présentaient des situations identiques. [...] Ils demandaient

à effectuer une visite... » Reste à savoir si la suspicion et la culpabilité entretenues par ces méthodes sont une réponse adaptée aux préjugés racistes ; ne sont-elles pas, elles aussi, une menace pour la cohésion sociale ?

» L'AFFAIRE

Contestant son éviction du Collège interarmées de Défense, Aymeric Chauprade n'a pas obtenu sa réintégration par le tribunal administratif de Paris, saisi en référé. Le site Internet du Point cite un extrait du jugement intervenu le 28 février : « Eu égard au faible nombre d'heures d'enseignement dispensées par an par M. Chauprade, la mesure ne porte pas une atteinte grave à son niveau de revenu. »

G.D.

■ HADOPI

La fin de l'eldorado numérique ?

Le gouvernement s'attaque au téléchargement illégal sur Internet. À cet effet, la loi "Création et Internet" arrive devant les députés. Une façon de préserver la vitalité de la création et la diversité culturelle ? Beaucoup n'y voient qu'une perfusion consentie à des industriels passés maîtres dans l'art du lobbying.

Maintes fois reporté, en dépit de l'urgence décrétée par le gouvernement, l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi "Création et Internet" devait débiter le 4 mars. Ce texte prévoit d'élargir les compétences de l'Autorité de régulation des mesures techniques (ARMT) : rebaptisée Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (HADOPI), elle orchestrera la riposte contre les abonnés à Internet complices d'une violation de la propriété intellectuelle.

En contrepartie, producteurs et distributeurs se sont engagés à rendre plus attractive leur offre dématérialisée : la suppression des verrous numériques (DRM) empêchant le transfert des fichiers d'un appareil à l'autre est une avancée significative ; un remaniement de la "chronologie des médias" est également envisagé, dans un premier temps pour rendre les films accessibles en ligne sans délai après leur sortie en DVD ou Blue-ray.

Adresses IP

Cela conformément aux recommandations de la mission Olivennes, qui avait préparé la signature des accords de l'Élysée le 23 novembre 2007. L'essentiel du dispositif est connu depuis lors. Saisie par les ayants droits - qui arpentent d'ores et déjà la Toile à la recherche des fraudeurs -, l'HADOPI pourra adresser un ou deux avertissements aux abonnés mis en cause, éventuellement par courriel, au moins une fois par lettre recommandée selon le souhait du Sénat. Tant qu'une sanction n'aura pas été prononcée, ces mises en demeure ne seront susceptibles d'aucune contestation. En cas de récidive, la Haute Autorité pourra exiger des fournisseurs d'accès à Internet (FAI) la suspension des connexions, pour une durée de trois mois à un an. Les clients n'en resteront pas moins redevables à leur égard. S'ils ont souscrit une offre couplée avec le téléphone et la télévision, ils devront continuer à bénéficier de ces services : une casse-tête technique pour les FAI. Avant la signature de tout nouveau contrat, ceux-ci auront l'obligation de vérifier qu'aucune sanction ne pèse sur le souscripteur.

Ce sont donc les abonnés à Internet, et non les "pirates" eux-mêmes - passibles de trois ans de prison et 300 000 euros d'amende pour contrefaçon -, qui seront visés par l'HADOPI, parce qu'ils sont censés veiller, selon l'exposé des motifs, à ce que leur connexion « ne fasse pas l'objet d'une utilisation qui méconnaît les droits de propriété littéraire et artistique ». À moins que les députés retiennent un amendement dé-

posé en ce sens, les accusés ne seront pas informés de la nature des "piratages" commis via leur abonnement. On imagine les disputes qui surviendront dans les familles sanctionnées, dont les membres se renverront mutuellement la faute, ignorant qu'un

ternantes. D'autant que les "pirates" les plus actifs sont probablement les plus avertis. Si le téléchargement était enrayé, des logiciels se proposeraient sans doute d'automatiser l'enregistrement de reproductions légales. Vraisemblablement, le gouverne-

grâce à l'ancien patron d'un hypermarché culturel qui débite la médiocrité à torrents, le club des pays policiers du web avec la Chine, l'Iran, le Vietnam, Singapour et... la Syrie, car pour "protéger la création", la profession exige que l'on scanne en masse.



L'HADOPI privera les abonnés "pirates" de leur accès à Internet.

voisin se sera connecté à leur réseau sans fil, ou qu'un inconnu aura usurpé leur adresse IP...

Identifiant chaque point d'accès au réseau mondial, les adresses IP feront l'objet d'une collecte constituant des preuves à la fiabilité contestée : même des imprimantes pourraient être accusées de piratage ! Or, la loi rendra d'autant plus nombreux les internautes cherchant à brouiller les pistes... « Alors que certains parlementaires opposés au texte prédisent que cette loi multipliera les réseaux chiffrés et privés, il semble [...] que la réalité les ait déjà rattrapés », observe Richard Ying. « [Le] ministre en tient toutefois compte comme le montre le dossier de presse distribué à l'occasion du MIDEM 2009 : "Bien entendu, [...] certains internautes parviendront toujours [...] à dissimuler leurs adresses IP ou à recourir à d'autres moyens sophistiqués pour échapper à des sanctions éventuelles. [...] Ce que recherche en fait le projet de loi, c'est de faire changer les esprits grâce à une campagne pédagogique et préventive massive. Peu importe, de ce point de vue, qu'une minorité de gens particulièrement astucieux y échappent. »

Le ministre de la Culture, Christine Albanel, affichait son optimisme dans un communiqué diffusé le 11 février : « Il ressort en effet d'une récente étude d'opinion que 90 % des personnes averties cesseraient de pirater à réception du deuxième message. » Une proportion appelée à diminuer progressivement, étant donné la débrouillardise des in-

ternantes ne parviendrait durablement à ses fins qu'en plaçant chaque ordinateur sous surveillance.

Aussi les polémistes dénoncent-ils volontiers une dérive totalitaire. La charge pesant sur les FAI pourrait les pousser tout doucement sur la voie du filtrage, qui s'imposera inévitablement sur les réseaux publics. Prenant la CNIL à témoin, La Quadrature du Net souligne que l'HADOPI pourra, « sans contrôle de l'autorité judiciaire », obtenir la copie des informations de connexion « collectées à l'origine à des fins de lutte contre le terrorisme ». Catoneo s'insurge sur Royal Artillerie : « Nous allons rejoindre,

[...] Du monde, beaucoup de monde aux pupitres de flicage en France ! [...] Réclameront-ils des kèpis pour faire peur dans la webcam ? »

« Avec l'estimation de "3 000 lettres recommandées d'avertissement par jour" de Christine Albanel, le coût des envois de courriels et de recommandés sera de 9,3 millions d'euros, qui ne sont plus dans le budget de fonctionnement de l'HADOPI », plafonné à 6,7 millions d'euros (Richard Ying). Autant d'argent alimentant la perfusion d'un modèle économique submergé par les nouvelles technologies. Le gouvernement s'appuie sur le postulat que « la

consommation illégale est aujourd'hui une source de destruction de valeur » qui « compromet la diversité des œuvres et constitue une menace pour la vitalité de la création, donc pour l'identité de la France et de l'Europe » (rapport Olivennes). Or, il est « difficile d'établir "le coût du partage illégal de fichiers" », selon le Groupe de travail sur l'économie de l'information de l'OCDE, dont l'étude *Contenus numériques haut débit - La musique* est citée par La Quadrature du Net. « Cette difficulté est reflétée dans les résultats des études sur la question et dans les critiques méthodologiques dont [elles] ont pu faire l'objet. [...] La plupart des études confirment que ces deux phénomènes opèrent en même temps - selon les utilisateurs : le partage non autorisé de fichiers conduit certains à augmenter leur consommation et d'autres à la réduire. »

Bouleversement

« Aujourd'hui, plus d'un Français sur deux a accès à l'Internet haut débit. » Forts de ce constat, les rédacteurs du projet de loi observent que « bien plus qu'un phénomène de société, c'est un véritable tournant qui constitue, pour la diffusion de la culture, une chance extraordinaire, sans précédent depuis l'invention de l'imprimerie ». Ont-ils saisi toute la mesure de ce bouleversement ? Le 23 novembre 2007, le président de la République s'était vanté de « faire prévaloir le droit légitime des auteurs et de ceux qui contribuent à leur expression, sur l'illusion et même sur le mensonge de la gratuité ». Cela sonne faux, à l'heure où 20 Minutes annonce ses premiers bénéfices, tandis que la Toile regorge de services accessibles sans contrepartie directe : messagerie, stockage, suites logicielles, et même écoute en toute légalité de plusieurs millions de titres sur Deezer !

« Répondant à l'argument de la gratuité destructrice de partisans de la loi, des adversaires avancent des exemples de réussites économiques issues d'un téléchargement gratuit », >>>

» PIRATES, DEALERS ?

Généreux "partageurs" selon Framablog, les internautes pratiquant le téléchargement illégal sont des "pirates" aux yeux du gouvernement (le terme apparaît dans l'exposé des motifs du projet de loi), voire des "dealers" pour le producteur Luc Besson (*Le Monde*, 15 février). Sont-ils seulement des voleurs au regard du droit ?

Aucune appropriation frauduleuse de la chose d'autrui ne leur est reprochée ; ils sont en fait coupables de contrefaçon. La propriété littéraire et artistique, ou propriété intellectuelle, n'est pas assimilable à la propriété tout court ! Deux types de droits lui sont associés : le droit moral est censé garantir le respect des "œuvres de l'esprit" ; inaliénable, il ne peut être cédé, à la diffé-

rence des droits patrimoniaux, assurant le contrôle de l'exploitation par reproduction (DVD) ou représentation (projection). Outre les droits d'auteur, il existe les "droits voisins", dont bénéficient notamment les interprètes. M^e Eolas nous éclaire sur le sujet, exemples à l'appui, dans un billet posté sur son blog le 20 février (www.maitre-eolas.fr).

» PITOYABLE

Spécialiste autoproclamé des nouvelles technologies, Frédéric Lefebvre, porte-parole de l'UMP, a fait étalage de sa médiocrité dans les colonnes de 20 Minutes le 17 février. Soutenant Luc Besson dans sa croisade contre le "piratage", il demande « une commission d'enquête parlementaire » sur « les sites de vidéos en streaming » ; une « pre-

mière bêtise » selon M^e Eolas, qui rappelle, le 18 février, qu'une telle commission ne peut se constituer qu'en vue d'étudier « des faits déterminés », et non une thématique générale. Reprochant à la société Iliad d'avoir hébergé un site sans en vérifier le contenu, le député des Hauts-de-Seine se voit rétorquer que seule la responsabilité de l'éditeur est engagée ; aussi propose-t-il subitement de modifier la loi de confiance en l'économie numérique... Interrogé plus précisément sur le streaming, qui permet de visionner des vidéos de façon plus ou moins instantanée, il le juge particulièrement dangereux, au motif qu'il offrirait une meilleure qualité d'image que le téléchargement ; en pratique c'est l'inverse. Chapeau !

G.D.

»»» rapporte Richard Ying. « *Le plus célèbre est celui de Radiohead qui a diffusé son nouvel album sans contrainte, laissant aux internautes le choix d'une rémunération. Le comanager de Radiohead, Brian Message, évoque cette méthode de distribution à "coûts quasi nuls" : "La musique diffusée ou téléchargée gratuitement en ligne a une vraie valeur économique. [...]. À partir de cette gratuité, il devient possible de fidéliser le public, de vendre des places de concert, des collecteurs, etc. [...]. C'est peut-être paradoxal, mais la gratuité fait désormais partie du business de la musique."* De façon similaire, il est fréquent de lire [...]. que des talents musicaux se sont fait connaître et gagnent leurs revenus grâce à des téléchargements et écoutes gratuits. » Selon Nicolas Sarkozy, « *si on laissait faire, il n'y aurait que quelques artistes qui s'en sortiraient - les plus connus - et [...]. les jeunes artistes ne pourraient plus avoir accès à rien du tout* ». Beaucoup pensent le contraire, alors que le bouche à oreille, aux effets décuplés par la Toile, relativise la toute-puissance du marketing unificateur.

Une alternative

Attachée à son eldorado, la blogosphère s'est enflammée contre la loi, dénonçant une violation des "droits de l'homme". Le Parlement européen s'en est fait l'écho, mais aucune voix ne s'est élevée au Sénat contre l'adoption du projet le 30 octobre 2008. Manifestement, les industriels de la culture ont mené un travail de lobbying efficace. Leurs opposants devront en prendre de la graine. D'autant que leurs propositions sont jugées crédibles par certaines "autorités", telle la Commission pour la libération de la croissance française. Selon le rapport Attali, cité par Richard Ying, une politique de « *contrôle des usages individuels constituerait un frein majeur à la croissance. [...]. Ces mécanismes introduiraient une surveillance de nature à porter atteinte au respect de la vie privée et aux libertés individuelles, tout à fait contraire aux exigences de la création et à la nature réelle de l'économie numérique. [...]. La rémunération des artistes doit être assurée par des mécanismes d'abonnement et par les vrais bénéficiaires du téléchargement : les fournisseurs d'accès Internet.* » Un plaidoyer en faveur de la "licence globale" ! Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

GRÉGOIRE DUBOST

PRINCIPALES SOURCES :
* Présentation du projet de loi Création et Internet. *Dossier de presse du ministère de la Culture et de la Communication, 18 juin 2008.*
* HADOPI, "Riposte graduée" : Une réponse inefficace, inapplicable et dangereuse à un faux problème. *Dossier mis en ligne par La Quadrature du Net, version 1.0, 9 février 2009.*
* Le projet de loi "Création et Internet" : inadéquat dans la lutte contre le téléchargement illégal. *Analyse de Richard Ying (http://richard.ying.fr/), version 1.3, 11 février 2009.*

ITALIE

Berlusconi monte en puissance

À l'occasion du 27^e sommet franco-italien, Nicolas Sarkozy a comblé de louanges le Cavaliere. Malgré la grogne sociale, le chef du gouvernement italien profite d'une nouvelle déroute de l'opposition.

C'est un Berlusconi au sommet de sa forme politique qui a reçu M. Sarkozy la semaine dernière à Rome. Lors de ce 27^e sommet annuel, l'Italie a annoncé son retour dans le nucléaire civil, abandonné il y a plus de vingt ans. Un accord-cadre, signé dans le décor avantageux de la Villa Madama, prévoit le développement en commun par Enel, l'électricien italien, et EDF d'au moins quatre centrales nucléaires en Italie ; déjà présent à Flamanville, dans le département de la Manche, Enel prendra une participation de 12,5 % dans le futur réacteur EPR de Penly, en Seine-Maritime.

Revirement

L'Italie avait renoncé au nucléaire après la catastrophe de Tchernobyl en 1986. Parmi les opposants à cette énergie figurait alors, outre les Verts et les gros bataillons de gauche, un certain Gianfranco Fini ; aujourd'hui, le président "postfasciste" de la Chambre des députés avoue que ce fut une « *erreur de jeunesse* ». Néanmoins, le choix des futurs sites risque de soulever pas mal de difficultés avec les populations et autorités locales. Au terme de leur rencontre, Silvio Berlusconi et Nicolas Sarkozy se sont plu à souligner, parfois avec un lyrisme incongru, leur identité de vues sur les autres sujets abordés, qu'il s'agisse de la coopération militaire entre la France et l'Italie en Afghanistan, de la nécessité de réformer le fonctionnement de la Commission européenne jugée trop technocratique (avec incidemment une pique contre la "rigidité" allemande), ou encore de l'attitude à adopter face à la crise économique et financière. Berlusconi, qui préside le G8 pour la troisième fois,



Silvio Berlusconi : "une orgie de pouvoir"

accueillera cet été en Sardaigne un sommet des pays les plus riches du monde ; à cette occasion, le président du conseil italien proposera un plan original de soutien à l'économie de la Cisjordanie, lequel prévoit notamment la création d'un aéroport international pour faire venir les touristes ou pèlerins chrétiens sur les Lieux saints à partir de Bethléem.

Une absence remarquée

Lors de cette journée franco-italienne prodigue de compliments réciproques, une personne aura brillé par son absence, Carla Bruni-Sarkozy dont on sait le rôle trouble dans deux affaires concernant d'anciens membres des Brigades rouges. L'épouse du président de la République ne cache d'ailleurs pas son hostilité à Silvio Berlusconi. Or, ne reculant devant aucun sacrifice, Sarkozy a assuré à son hôte qu'il ne partageait nullement le sentiment de

l'ex-top-modèle. Et, en rajoutant dans l'éloge, voire l'obséquiosité, il a félicité Berlusconi pour son récent succès électoral en Sardaigne et, d'une manière générale, pour avoir « *défié le politiquement correct, les médias et les lieux communs* ». Voilà qui aura peut-être causé sous les lambris de l'Élysée quelques éclats domestiques. En revanche, Silvio Berlusconi n'a pas manqué d'apprécier la louange, lui qui, naguère moqué et snobé, caracolait dans les sondages après une campagne de Sardaigne menée tambour battant et conclue par une victoire éclatante. « *Une orgie de pouvoir* », traitait le magazine de gauche *L'Espresso* au lendemain de cette élection régionale de la mi-février et qui, *a priori*, ne paraissait pas favorable à la droite. L'amertume de l'opposition est bien compréhensible, car cette défaite du centre gauche, survenant deux mois et demi après la reconquête des Abruzzes par le Peuple de la

liberté (berlusconien), marque une gradation significative dans la droitisation de l'opinion italienne. Le coup est d'autant plus rude pour le Parti démocrate (PD), rassemblement d'anciens communistes convertis au marché et de catholiques de gauche, que son candidat, le gouverneur sortant Renato Soru, était parfois présenté comme l'étoile montante de l'antiberlusconisme. Raison pour laquelle le Cavaliere s'est beaucoup investi dans la campagne électorale. Et la victoire de son candidat, un professeur d'économie sans grand relief, est d'abord la sienne.

Euthanasie

Après moins d'un an de gouvernement de droite, et alors que le pays traverse une crise économique et sociale ponctuée ces derniers temps par des manifestations de salariés mécontents, la gauche espérait se refaire une santé et créer à Cagliari les conditions d'un redressement national. C'est raté. Le Parti démocrate se retrouve en pleine tourmente. Walter Veltroni, *leader* peu inspiré, a démissionné de son poste et « *demandé pardon* » aux militants déçus. Un secrétaire national, Dario Franceschini, venant de l'aile démo-chrétienne, a été désigné dans l'urgence en attendant un congrès extraordinaire prévu en octobre prochain ; auparavant, le PD devra s'efforcer de surmonter ses contradictions internes, notamment sur les questions d'éthique, afin d'affronter sans trop de cacophonie les élections européennes du mois de juin. La virulente polémique qui a entouré il y a un mois la mort - provoquée - d'Eluana Englaro, une femme dans le coma depuis dix-sept ans, a montré l'extrême sensibilité des Italiens au drame de l'euthanasie. En se faisant alors l'interprète des positions de l'Église catholique, Silvio Berlusconi est d'ailleurs entré en conflit avec le président de la République, l'ex-communiste Giorgio Napolitano. Preuve que les principes occupent encore une place centrale dans la vie publique italienne.

GUY C. MENUSIER

» CAUCHEMAR Jean-Marie Le Pen est pressenti pour présider la séance d'ouverture du prochain Parlement européen : à bientôt quatre-vingt-un ans, le chef du Front national pourrait bénéficier de l'honneur revenant au doyen de l'assemblée. Jacques Delors, Valéry Giscard d'Estaing et quelques personnalités étrangères seraient sollicités pour se porter candidats afin de nous épargner ce "cauchemar". « <i>Ce ne serait pas une première pour un représentant du FN</i> », rappelle Ludovic Viogogne dans <i>L'Express</i> du 25 février : « <i>En 1989, Claude Autant-Lara, élu à Strasbourg à quatre-vingt-huit ans sous cette étiquette, avait déjà eu ce privi-</i>	lège. Les propos qu'il avait tenus dans l'hémicycle à cette occasion avaient à tel point défrayé la chronique que le règlement en a été changé. Désormais, il est stipulé que "seul le président élu peut prononcer un discours d'ouverture". » » LIBÉRALISME En dépit de son euroscepticisme, le président tchèque Vaclav Klaus n'est pas une mascotte idéale pour les souverainistes agitant l'épouvantail du "plom-bier polonais". Prenant la parole devant le Parlement européen le 19 février, il a certes réclamé une pratique accrue de la subsidiarité. Mais il a dénoncé par ailleurs le système économique	de l'Union européenne, « <i>celui de l'oppression du marché</i> » ; fustigeant « <i>l'absurdité de l'ingérence politique dans l'économie</i> », il lui attribue l'origine de la crise. » MILICIENS Confrontée à une recrudescence des violences sexuelles, l'Italie institue des "rondes citoyennes" pour assurer la sécurité. Un décret-loi d'application immédiate a été adopté en ce sens en Conseil des ministres le 19 février. Les volontaires, recrutés en priorité parmi les retraités des forces de l'ordre, ne seront pas armés. Téléphones portables et talkies-walkies assureront la liaison avec les policiers.	« <i>Le gouvernement pense ainsi se prémunir contre une dérive vers des associations de justiciers privés</i> », précise Richard Heuzé (<i>Le Figaro</i>, 20 février). » IN MEMORIAM Libertas a perdu son statut de parti européen, et les 200 000 euros de subventions qui en découlaient. Le Bureau du Parlement européen est revenu sur sa décision le 18 février. Confrontée à la défection d'un Estonien et d'un Bulgare, la formation eurosceptique n'est plus en mesure de revendiquer des élus issus d'au moins sept pays de l'Union, condition nécessaire à l'attribution du statut. G.D.
---	---	---	---

ISLAM

Qui sont les moudjahidines ?

Terroristes, résistants, exilés ? Opposants iraniens au régime du Shah puis à celui des mollahs, les moudjahiddines sont méconnus. Ils avaient pourtant bénéficié de l'accueil de la France pendant quelque temps. Retour sur leur histoire.

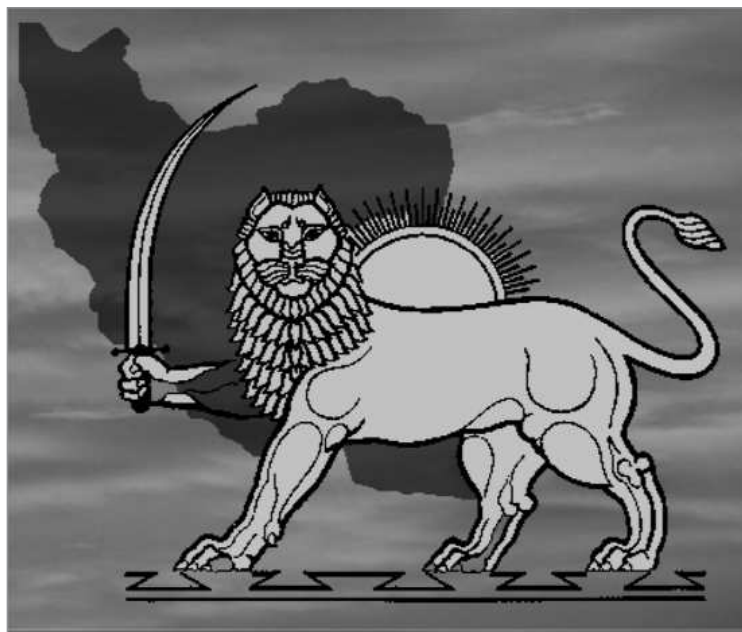
On les voit - surtout des femmes - quémarder des signatures au bas de pétitions. Les tenues, robes ou pantalons, sont occidentales. Mais les cheveux sont toujours recouverts d'un foulard. Jamais ou rarement noir. Les couleurs varient entre marron, bleu, gris ou jaune. Ces femmes sont les missionnaires d'une cause. Celle des moudjahidines, opposants iraniens au régime des mollahs. Leur histoire s'inscrit dans les soubresauts, les à-coups, les chaos révolutionnaires et religieux qui divisent l'Iran.

Auvers-sur-Oise

Moudjahidines et mollahs ont fait un bout de chemin ensemble contre le Shah et sa police secrète, la Savak. Les lignes parallèles se sont brisées pour s'entrecroiser. Attentats, répression, exil. C'est la "Fuite en France"... Massoud Radjavi, leur chef, sa femme Maryam ainsi que Beni Sadr, l'ancien président iranien, y sont accueillis. Le droit d'asile se pratique aussi comme une monnaie d'échange. Durant quelques années une partie des moudjahidines, dont plusieurs dirigeants, s'établissent à Auvers-sur-Oise. Village jusque-là plus connu dans l'histoire de la peinture qu'illustré par l'actualité politique. C'est là, dans le cimetière jouxtant à l'église, que reposent Vincent Van Gogh et son frère Théo.

En 1987 les opposants au régime des mollahs font les frais d'un rapprochement franco-iranien. L'Iran avait commandité des attentats à Paris. En "lâchant" les moudjahidines on "achetait" la sé-

curité... et du pétrole. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur du gouvernement Chirac, expulse plusieurs dizaines d'opposants dont Massoud Radjavi. François Mitterrand est président de la Ré-



publique mais les socialistes, eux, sont dans l'opposition. Ils s'insurgent contre ces mesures d'expulsion, rejoints par la Ligue des Droits de l'Homme et nombre d'associations humanitaires.

Un pacte avec Saddam

Devenus des errants, une partie des moudjahidines trouvent refuge en Irak, après un accord passé avec Saddam Hussein. C'est ainsi que s'établit la base d'Ashraf, vaste camp situé au Nord de Bagdad. Nécessité fait loi, mais le calcul est-il bon ? On peut en

douter. À deux reprises, je me suis rendu ces dernières années en Iran. Lors des premières élections municipales, puis lors de la présidentielle aboutissant à l'élection de Khatami. L'homme, civi-



lisé et cultivé, tout mollah qu'il est, passait pour modéré et séduisait l'Occident, ce qui n'est pas le cas de son successeur Ahmadi-nejad. L'occasion me fut donnée d'avoir des contacts dans tous les milieux, en particulier avec des opposants. Nulle part je n'ai recueilli l'expression d'un quelconque appui aux moudjahidines. L'établissement en Irak, ennemi de l'Iran, était, et sans doute demeure, assimilé à une compromission, sinon à une trahison.

Reste que les moudjahidines, hormis les "campeurs" d'Ashraf, retrouvèrent Auvers et le sol français, ainsi que la protection dont

ils bénéficiaient. Mais Massoud disparut, sans que l'on sache s'il est encore en vie. Le culte de sa personnalité demeure. Désormais, celle qui se produit partout est sa femme (sa veuve ?) Maryam Radjavi. À Auvers, le frère de Massoud, le docteur Radjavi, joue les hôtes des journalistes et des hommes politiques. Établi en France depuis le temps de ses études universitaires, l'homme est d'un abord agréable, pratiquant une courtoisie parfaite. Ses compagnons et lui-même vivent et subissent les aléas de la politique internationale et des relations franco-iraniennes.

Plaire aux mollahs

Les moudjahidines se virent inscrits sur la liste des organisations terroristes par les États-Unis et l'Union européenne, ce qui n'empêche pas les gouvernements français, de gauche comme de droite, de veiller sur leur sécurité. Jusqu'au 17 juin 2003, où mille cinq cents policiers, gendarmes et CRS déboulèrent à Auvers-sur-Oise. Portes enfoncées, murs abattus, intérieurs saccagés, villas investies Ubu Roi avait frappé. À l'Élysée il s'appelait Jacques Chirac ; place Beauvau, son visage était celui de Nicolas Sarkozy. À condition qu'une descente et une enquête fussent nécessaires et justifiées, il eût suffi qu'un officier de police sonne à la porte. On leur eût ouvert et la perquisition se fût opérée sans le moindre incident. Perquisition qui ne permit de découvrir aucune arme, aucun plan ourdissant un quelconque complot.



On décèle la manipulation, par ailleurs parfaitement légale, d'importantes sommes d'argent. Quelques cadres du mouvement furent arrêtés et libérés peu de jours plus tard sur instruction judiciaire. Mais six ans après, le dossier reste ouvert. Et cela bien que l'Union européenne vienne, le 29 janvier dernier, de rayer l'Organisation des Moudjahidines du peuple d'Iran (l'OMPI) de la liste des groupes terroristes. Depuis six ans le dossier dort. Ceux mis en examen ont été interrogés pour la forme. Simple interrogatoire d'identité sans lendemain. Mais éteindre la procédure classer le dossier mécontenterait l'Iran, ce qui pourrait s'avérer préjudiciable pour les intérêts français, ceux par exemple du groupe Total, celui-là même dont Pierre Péan affirme - à tort ou à raison - qu'il fut si bien servi naguère en Birmanie par Bernard Kouchner...

Que serait demain, après-demain, un Iran avec les moudjahidines au pouvoir ? Serait-il plus "aimable", plus respectueux des Droits de l'Homme que celui des mollahs ? N'oublions jamais que "la République est belle sous l'Empire..." Ce qui n'empêche pas de juger l'acharnement judiciaire français contestable. Paris est en porte à faux, par rapport à l'Union européenne à défaut de l'être avec Washington. Mais ne faut-il pas y voir là précisément l'axe franco-américain souhaité par l'Élysée ?

CHARLES-HENRI BRIGNAC

ISRAËL

Régime de douche écossaise

Le feuilleton politique israélien nous réserve chaque semaine, sinon chaque jour, des surprises qui ne sont pas toujours agréables. Tel le revirement d'Ehud Olmert renonçant aux accords sur Gaza.

Il y a dix jours, un accord d'armistice de longue durée concernant Gaza semblait bouclé grâce à la médiation égyptienne et à des pressions venant de Washington. On disait le Premier ministre sortant Olmert prêt à le signer. Le président Mubarak l'a même annoncé. À la dernière minute, Olmert, sans doute sous l'influence des extrémistes israéliens, exigeant la libération préalable du soldat Shalit, y a renoncé, destituant le négociateur en chef des arrangements conclus avec Le Caire !

Olmert a préféré entrer dans l'histoire comme le proche d'un extrémisme voué à l'échec, et non comme un homme d'État compa-

nable à Begin. Les relations avec l'Égypte se sont donc tendues. Le Qatar, la Jordanie et même la lointaine Mauritanie, pays arabes qui entretiennent aussi des relations diplomatiques officielles avec l'État hébreu, ont immédiatement rappelé leurs ambassadeurs. Israël est à nouveau très isolé, d'autant que l'allié protecteur américain montre des signes d'impatience grandissante. On n'est pas prêt de sortir de l'impasse, sauf nouvelle surprise.

Désigné Premier ministre, le chef du Likoud Nétanyahou n'a obtenu ni l'accord du travailliste Ehoud Barak, ni celui de Tzipi Livni pour entrer dans un gouvernement d'"union nationale".

L'un et l'autre, avec l'appui discret du chef de l'État, Shimon Pérès, voudraient reprendre les négociations avec les Palestiniens sur la base des préconisations de la communauté internationale. C'est-à-dire la création d'un État palestinien.

Droit dans le mur

Or, Nétanyahou s'était engagé à s'y opposer. Pour apaiser Livni et Barak, il a déclaré que son gouvernement respecterait les accords internationaux passés par l'État hébreu. On ne voit pas comment, puisqu'ils prévoient, ainsi que la fameuse "feuille de route" américaine, la création d'un État

palestinien viable dans des frontières garanties ! Nétanyahou semble donc condamné à gouverner avec les partis extrémistes : la formation laïque et ultranationaliste Israël Beitenou ou des partis religieux. Ce qui le conduit tout droit dans le mur. Les Américains, comme les Européens, n'excluent plus une reprise des violences dans la région, voire un embrasement général ; ils s'en inquiètent ouvertement.

Cerise sur le gâteau, ce lundi matin, au moment où nous écrivons, tandis que doit débuter en Égypte la conférence internationale sur la reconstruction de Gaza - Américains et Européens devant payer ce que les Israéliens ont dé-



truit ! -, le gouvernement de Tel-Aviv a déclaré qu'il allait autoriser de nouvelles colonisations sauvages en Cisjordanie. Comme provocation, on ne pouvait pas mieux faire ! Les plus pessimistes observent que les extrémistes aveugles des deux bords se sont donné la main pour embraser la région. Heureusement que le pire n'est pas toujours sûr.

P.N.

AMÉRIQUE DU SUD

Hugo Chavez, président à vie ?

Le président du Venezuela pourra briguer un troisième mandat. Le moyen de tenir ses promesses non tenues ? En dépit des progrès réalisés en matière d'éducation et de santé, son bilan est mitigé. Revue de ses principaux échecs.

Par suite d'un référendum constitutionnel, qui s'est déroulé normalement et dont la validité n'a pas été contestée, 54 % des votants ont décidé que le colonel Hugo Chavez pourrait se représenter à la présidence du Venezuela sans limitation du nombre de mandats. Présidence à vie ? Peut-être, si tout va bien. Voie ouverte pour briguer un troisième mandat en 2012 ? Certainement.

Démagogue

Hugo Chavez, bête noire de l'administration Bush, "président démagogue" selon l'actuelle direction de la Maison Blanche a, une fois de plus, utilisé son anti-américanisme primaire comme argument de campagne. Et ce malgré l'arrivée de Barack Obama à la tête des États-Unis, qui bénéficie d'une excellente image en Amérique latine. Mais cela seul n'explique pas sa popularité, alors que son bilan est mitigé.

À l'inverse de ce que ses adversaires font dire à l'étranger, son régime n'est pas une dictature. Le Venezuela de Chavez n'est pas l'Iran de ses amis les ayatollahs et surtout d'Ahmadinejad ; ni Cuba des frères Castro, bien qu'il se dise toujours admirateur de "Fidel". En quelques années, il a pratiquement éradiqué l'analphabétisme. De même, en enga-



Hugo Chavez est président du Venezuela depuis le 2 février 1999.

geant de très nombreux médecins cubains sans emploi dans leur propre pays, un bon réseau sanitaire a été mis en place sur l'ensemble du territoire vénézuélien.

En revanche, si une redistribution des revenus a amélioré le niveau de vie des paysans, la réforme agraire (le partage des terres non cultivées) a été un échec. Les grands propriétaires en ont été expropriés, mais les paysans, peut-être par manque

de structures d'aide adaptées à leurs besoins, ne les ont pas cultivées. Tout reste à faire ou à refaire. Les nationalisations n'ont pas été un échec total. Toutefois, aptes à satisfaire l'amour-propre de la majorité de la population, elles n'ont pas donné de résultats économiques tangibles. Le secteur pétrolier, notamment, stratégique pour le pays, est en perte de productivité et l'industrie reste stagnante.

Le plus grand mal dont souffre le pays est l'insécurité croissante. La criminalité est devenue incontrôlable malgré les milices privées. La capitale et les grandes villes en souffrent, mais aussi la campagne. Le régime semble impuissant à faire face. La démagogie gauchiste apparaît incompatible avec une politique sécuritaire efficace. On connaît ça. En outre, par suite de dépenses inconsidérées, l'inflation, à deux chiffres, détruit la cohésion sociale et anéantit, surtout, le peu de bien-être apporté par la "révolution bolivarienne" (c'est ainsi que Chavez a baptisé sa politique) aux couches les plus défavorisées de la population.

Rente pétrolière

Or, au moment où Chavez légitime son régime et se donne les moyens de durer et de réaliser ses promesses non tenues, la baisse générale des prix pétroliers rétrécit singulièrement sa capacité d'agir. La manne pétrolière lui permettant - comme à l'Iran, comme à l'Algérie, pour ne citer que ces deux pays "amis" de Chavez - de masquer ses échecs. Il va se trouver devant un dilemme : supprimer les libertés politiques, instaurer une dictature dure afin de faire taire les mécontentements, ou faire face à des soulèvements qui ne vont pas tarder.

Alors, Hugo Chavez, président à vie ? Rien de moins sûr finalement. Il n'aura pas les moyens de ses ambitions, et s'il instaure une dictature militaro-socialiste, il sera menacé... par un coup d'État. Un référendum ne pourrait résoudre seul les problèmes d'un pays de la taille et de l'importance du Venezuela, ni sans doute d'aucun autre.

PASCAL NARI

» ENDETTEMENT

Le 27 février, le *Figaro économie* signale que le déficit budgétaire des États-Unis quadruple, atteignant 1 750 milliards de dollars. Cela fait du gouvernement fédéral l'organisme le plus endetté du monde. Les guerres en Irak et Afghanistan coûtent très cher. Une telle situation mériterait la mise en place d'un système de tutelle des finances états-uniennes comprenant les principaux créanciers ! (Chine, Japon, Russie, etc.)

» ATTENTAT

Au sujet de l'attentat du Caire survenu le 24 février - qui a coûté la vie à une jeune Française et blessé plusieurs de ses camarades de Levallois -, le Quai d'Orsay affirme que « la France n'était pas visée ». Mais la DGSE révèle que « les touristes français auraient été pistés pendant plusieurs jours ». Les poseurs de bombes auraient voulu faire payer à la France la participation de la frégate *Germinal* au blocus de Gaza. Ce qui nous renvoie à l'*Ecclésiaste* cité par Bainville « On aura les conséquences. Celui qui creuse une fosse y tombe ».

PERCEVAL

» ERRATUM

Dans un écho consacré à la Belgique, nous avions écrit que le ministre des Finances avait « gêné » la vente de Fortis à la BNP. Il fallait lire « géré ». Une seule lettre vous manque et tout est déformé...

La guerre en Afghanistan est désormais la seule qui compte pour le président Barack Obama. L'Irak, c'est presque du passé. Reste à savoir combien de soldats resteront autour de Bagdad après la relève des troupes irakiennes. Août 2010 semble pour l'instant la date charnière.

Insolence

Creuset d'un immense bras de fer contre les talibans, Al Qaeda et le Pakistan, l'Afghanistan risque d'être le Vietnam de Barack Obama. Le conflit dans le Sud tourmente le Pentagone et la politique à Kaboul irrite la Maison Blanche. En particulier, un homme la déçoit : le président Hamid Karzai. Personnage central d'un régime archaïque prêt à exploser à tout moment, il fut mis en place par Washington après la chute des talibans en 2001. Les conseillers de Bush avaient écarté d'un geste la restauration monarchique : trop passéiste. Dommage. Le roi était populaire et, dans cette mosaïque de tribus, il aurait assuré l'unité. Les Américains préfèrent les marionnettes... Mais certaines renâclent, et même critiquent.

Alors, les jours de Karzai sont-ils comptés ? Beaucoup, ici, le

□ AFGHANISTAN

Karzai, la bête noire d'Obama

Le président afghan ne se montre pas aussi docile que l'auraient souhaité les Américains. Ils devront pourtant compter avec lui.

pensent. Un incident révélateur éclata au palais présidentiel de Kaboul il y a quelques semaines. Joseph Biden, bientôt vice-président, se trouvait en visite officielle avec quelques autres sénateurs. Entre les cuisses d'agneau grillé et le riz au lait de chèvre, il se pencha vers Karzai pour lui demander non sans sévérité où en était la corruption en Afghanistan - pays champion du monde dans cette catégorie. Karzai haussa les sourcils et répondit d'un ton sec : « *Corruption ? Quelle corruption ?* » Sidéré, Biden jeta sa serviette et déclara que le dîner était terminé. La petite délégation quitta aussitôt l'immense salle de réception et reprit le jour même l'avion pour Washington.

Les griefs furent de nouveau précisés : prolifération des pots-de-vin qui touche tous les échelons de l'appareil administratif et n'épargne ni la police ni l'armée ;

développement du trafic d'héroïne dans un pays couvert de champs de pavot ; absence de progrès économique malgré les millions de dollars apportés par l'Amérique.

Obama juge Karzai inefficace et Hillary Clinton, secrétaire d'État, y voit le chef d'un "narco-state". Deux autres raisons plus subtiles en font un homme à abattre. Le président afghan ne manque pas de rappeler que si son pays a pris du retard dans la contre-guerilla et le développement, c'est à cause de la guerre en Irak qui fut, pendant des années cruciales, la priorité pour George Bush et le Pentagone. L'argument fait d'autant plus mal qu'il prend les orgueilleux protecteurs à leurs propres contradictions. Par ailleurs, Karzai dénonce avec véhémence le cynisme américain à chaque "bavure" provoquant la mort de civils dans des maisons dynamitées ou des villages bom-

bardés. L'accusation fait, elle aussi, d'autant plus mal que les responsables de la guerre psychologique connaissent l'effet désastreux de tels drames.

Irremplaçable

Mais Karzai possède dde sérieux atouts. Malgré la corruption, la drogue, la pauvreté, qui a assuré la transition d'un pays dévasté par les talibans vers un pays encore troublé mais en ordre ? Qui a coordonné le difficile passage de la dictature coranique à l'amorce démocratique ? Qui a orchestré la mise en place d'institutions modernes au service d'un État qui semblait figé depuis des siècles ? Qui s'est entouré d'une équipe d'administrateurs dont l'expérience serait désormais difficile à concurrencer ? Qui a dû gérer les aides internationales avec des structures inadaptées ? Karzai



reste indispensable. Les Américains devront compter avec lui. Et puis, n'est-il pas déjà trop tard, à six mois de l'élection présidentielle, pour miser sur un autre cheval ? Et par qui le remplacer ? Aucun autre politicien n'a son expérience ni sa ténacité. L'ancien et le nouvel ambassadeurs américains lui sont tous deux favorables. « *Peu de chefs d'État*, affirment-ils, *seraient capables de diriger comme il le fait tout en étant pris entre la menace d'un attentat et l'offensive d'une rébellion.* »

De notre correspondant
aux États-Unis
PHILIPPE MAINE

❑ PATRIMOINE

Aux origines des droits d'auteur

La "propriété intellectuelle" s'est construite au fil des siècles, façonnée par le statut des artistes et les révolutions techniques : recherche des auteurs dans l'Antiquité, anonymat au Moyen Âge, premiers profits des éditeurs à la Renaissance... Retour sur une histoire dont une nouvelle page s'écrit ces jours-ci.

Le progrès technique, une source de problème ? Si l'on considère la question des droits d'auteur, force est de constater que les grandes évolutions techniques ont obligé (et obligent encore) les États à légiférer : l'invention de l'imprimerie au XV^e siècle a fait naître la notion même de droit d'auteur, l'explosion des nouvelles technologies au XXI^e a pour corollaire la nécessité de prévoir des sanctions contre le piratage. Dans le courant du mois de mars sera soumis au vote de l'Assemblée un projet de loi "Création et Internet" (ou loi Hadopi) qui propose notamment la création d'une autorité administrative qui aurait pour fonction d'appliquer une « riposte graduée », selon l'expression consacrée, contre le téléchargement numérique illégal. Il s'agirait de sanctionner progressivement les internautes contrevenant aux lois régissant les droits d'auteur (voir page 6).

Attribution

L'expression même de "droit d'auteur" est récente : elle n'apparaît pas avant la deuxième moitié du XIX^e siècle, même si la notion existe juridiquement depuis la fin du XVI^e siècle. Au regard des productions artistiques, la question de l'auteur intervient donc assez tardivement, du moins dans sa conception moderne. Si l'on reprend les termes du droit français qui distingue droit moral (qui reconnaît *ad vitam aeternam* la paternité d'une œuvre à son auteur) et le droit patrimonial (qui donne l'exploitation exclusive de l'œuvre à son auteur), le premier est antérieur au second. Si l'on peut dire, on s'est d'abord intéressé à l'attribution des œuvres avant de se poser la question de la rétribution. Ainsi, si Corneille était reconnu comme l'auteur de ses pièces, dans les faits les droits d'exploitation lui échappaient au profit de la troupe qui avait l'exclusivité des représentations.

Dans l'Antiquité, le souci de l'attribution domine également, à tel point que les Anciens inventent des auteurs comme ce

fut le cas pour Homère. Mais leur démarche ne s'inscrit pas dans la question du droit, mais bien plus dans la recherche de l'origine des choses : dans les passages de *La Poétique* d'Aristote traduits en latin par Cicéron, le nom latin *auctor* apparaît là où le Stagiritte parle de « découvreur » ; pour parler de l'auteur, au sens moderne, le philosophe grec et l'orateur latin parlent de « poète »,

de *Renart* ou encore les fabliaux, sont des œuvres anonymes. La notion de propriété intellectuelle n'existe pas. L'artiste met son art au service des autres, au service du beau, du bon, du bien ; en somme il sert son art bien plus qu'il ne s'en sert à des fins personnelles. Certes, les troubadours et les poètes reçoivent des rémunérations des seigneurs qu'ils divertissent, mais à partir du mo-

l'œuvre tombe dans le domaine public et tout éditeur peut l'imprimer. La mesure, dans un premier temps, favorise les auteurs, qui se voient ainsi rémunérés par leurs éditeurs, mais l'œuvre est propriété de ces derniers. Il existe aussi, en parallèle des privilèges accordés aux éditeurs, ceux accordés aux auteurs, comme le montre l'exemple de la poétesse lyonnaise Louise Labé. Certaines



Achille sacrifiant à Zeus : manuscrit de l'Illiade de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan (V^e siècle)
Dans l'Antiquité, le souci de l'attribution domine à tel point que les Anciens inventent des auteurs comme ce fut le cas pour Homère. Leur démarche s'inscrit dans la recherche de l'origine des choses

c'est-à-dire « celui qui crée ». Cette quête des origines a atteint son apogée et est devenue essentielle dans l'Antiquité chrétienne au moment où a été établi le canon des textes bibliques. Les Pères de l'Église, qui ont hérité des méthodes des bibliothécaires alexandrins, en confrontant les sources et les versions différentes des textes, ont dû définir ce qui relevait de la Révélation et ce qui était apocryphe. Bien plus que l'auteur, ce sont la transmission et les origines d'un texte qui importent pour pouvoir considérer un livre comme sacré.

La question se pose encore différemment au Moyen Âge où l'auteur n'existe pour ainsi dire pas. *La Chanson de Roland* comme de nombreuses branches du *Roman*

ment où l'œuvre a été produite, offerte à la lecture, à la récitation, elle appartient à la collectivité. Et pour autant le plagiat n'existe pas.

La question du droit d'auteur n'apparaît donc qu'à la Renaissance, au moment où le livre acquiert une valeur économique avec l'invention de l'imprimerie. Les métiers de l'édition nécessitent beaucoup d'argent, la concurrence naît entre les "libraires". Pour limiter les conflits, le pouvoir royal lance la pratique des privilèges d'édition. L'ordonnance de Moulins de 1566 fait obligation aux libraires de demander des lettres de privilèges. Une fois ces lettres obtenues, l'imprimeur jouit d'un monopole pour une période allant de trois à dix ans. Ensuite,

de ses œuvres ont été publiées à son insu avec des modifications. Elle adresse une supplique à Henri II qui, le 13 mars 1553, lui accorde le privilège de faire publier son œuvre chez l'éditeur de son choix. Ainsi, si les lois ne reconnaissent pas encore la propriété de l'auteur, dans les faits elle existe, comme le montre la mésaventure de Louise Labé.

D'une manière générale, ce sont les dramaturges des XVII^e et XVIII^e siècles qui sont à l'origine de la conception moderne du droit d'auteur : ils sont les premiers à poser la question du droit d'exploitation. Au moment de la création d'une pièce, l'exclusivité revenait à la compagnie qui la jouait, ainsi que l'argent qu'elle pouvait rapporter. De plus, dès la

publication de la pièce, n'importe quelle compagnie pouvait la jouer sans autorisation et sans rémunérer l'auteur. On comprend de ce fait la nécessité pour Molière d'avoir été à la fois auteur et directeur de troupe, on comprend aussi la nécessité du mécénat pour les artistes. Le combat des dramaturges, en particulier de Corneille, permet la création d'un revenu pour les auteurs dramatiques : les troupes devaient verser un pourcentage aux auteurs des pièces qu'elles créaient. La rémunération n'empêcha pas les litiges entre comédiens et auteurs. Le plus important d'entre eux est "l'affaire des auteurs" qui oppose Beaumarchais aux Comédiens-Français en 1777. Il vient de connaître un grand succès avec la deuxième version du *Barbier de Séville*, mais la troupe refuse de lui verser l'intégralité de son pourcentage. Le dramaturge décide de fonder la Société des auteurs dramatiques français pour défendre leur droit.

Vide juridique

La Révolution conduit aussi à un certain nombre de changements. L'abolition des privilèges, la nuit du 4 août 1789, laisse, en ce qui concerne les auteurs et les éditeurs, un vide juridique. En 1790, la première tentative de législation révolutionnaire menée pas Sieyès n'a pas pour but de donner des droits aux auteurs mais de les rendre responsables de leurs œuvres en tant que propriétaires. Nous sommes plus là dans une mesure de police politique que dans la reconnaissance d'une propriété intellectuelle. Cette loi, qui a fait naître des contestations de toutes parts, restera à l'état de projet. Il faut attendre janvier 1791 pour que soit reconnus dans la législation française les droits d'auteur : « *La plus sacrée, la plus légitime, la plus inattaquable, et si je puis parler ainsi, la plus personnelle de toutes les propriétés est l'ouvrage, fruit de la pensée d'un écrivain* », dit Le Chapelier qui présente la loi à la Convention le 13 janvier 1791.

Les lois successives (1886, 1957, 1985, 1994) sont venues préciser cette loi initiale : allongement de la durée de la protection légale, reconnaissance des législations étrangères, adaptation aux nouveaux supports qu'ils soient cinématographiques, radiophoniques, audiovisuels et, aujourd'hui, en 2009 numériques.

SARAH BLANCHONNET

PREMIÈRE LÉGISLATION La protection des œuvres

La première décision politique concernant une œuvre littéraire est celle que prit le tyran Pisistrate au VI^e siècle avant Jésus-Christ. Il fit transcrire l'intégralité des œuvres attribuées à Homère afin qu'Athènes conservât les épopées que l'on considérait déjà alors comme des éléments du patrimoine. Un autre tyran, deux siècles, plus tard prit aussi des mesures pour conserver les textes des trois grands tragiques grecs. Tout au long des VI^e et V^e siècles, les représentations théâtrales ont lieu dans le cadre de concours annuels pour lesquels les

dramaturges composent des pièces jouées une fois à cette seule occasion. Or, en 387, à Athènes se crée une nouvelle épreuve, la reprise de vieilles tragédies, considérées comme faisant partie du patrimoine de la cité (c'est-à-dire celles d'Eschyle, Sophocle et Euripide). Ces reprises posent problème : pour mettre en valeur leur art, les acteurs ont tendance à modifier le texte des pièces. Lycurge, le tyran, cherche à mettre un frein à ces modifications abusives en 339 en conservant aux archives de la cité une copie (qui sera désormais la copie officielle) des trois grands tragiques. Les acteurs doivent dès lors impérativement jouer le texte de la copie.

S.B.



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 60 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

■ CETTE ANNÉE-LÀ

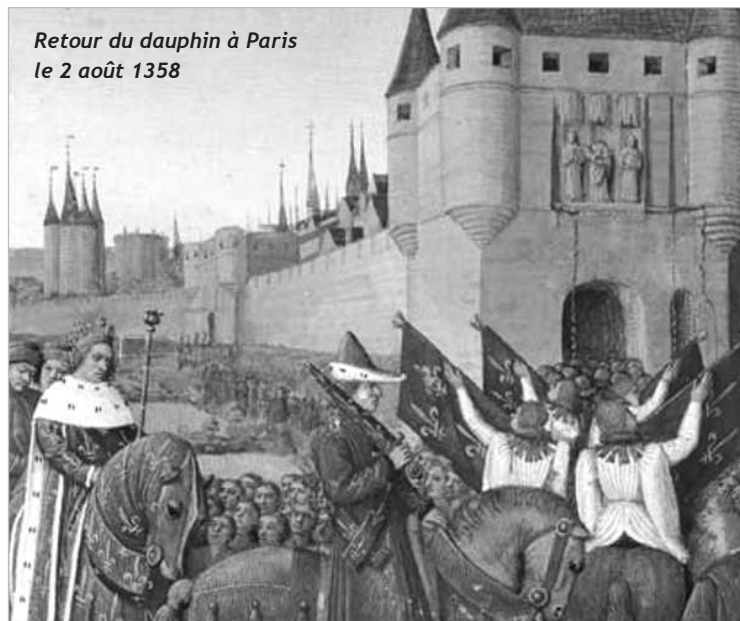
1357 : Scènes de révolution

De retour à Paris, le futur Charles V trouve une ville sous la coupe d'Étienne Marcel, allié à Charles le Mauvais. Le dauphin interdira toute forme de représailles, préférant cicatrifier les convulsions révolutionnaires.

Cette année-là, le dauphin Charles, duc de Normandie, futur roi Charles V, dix-neuf ans, assumait la tâche de lieutenant général et gouverneur du royaume, en l'absence de son père le roi Jean II le Bon, fait prisonnier par les Anglais le 19 septembre de l'année précédente après s'être bravement défendu à la bataille de Poitiers, comme nous l'avons vu dans la dernière *AF 2000*. Nous avons également aperçu deux démagogues qui rêvaient de profiter du malheur de la dynastie pour agiter le peuple : le roi de Navarre, comte d'Evreux, Charles le Mauvais, vingt-cinq ans, qui revendiquait le trône de France du chef de sa mère, petite-fille de Philippe le Bel, et le drapier Étienne Marcel, environ cinquante ans, prévôt des marchands de Paris et, à ce titre, nanti de pouvoirs économiques et juridiques, mais aussi militaires.

Frêle et timide

Quand le dauphin Charles était revenu de Poitiers, jeune homme frêle et timide, beaucoup se demandaient comment il pourrait s'imposer. Il avait dû affronter les États généraux, plus arrogants que jamais, qui, sous l'instigation du fourbe Robert Le Coq, évêque de Laon, avaient décidé de libérer Charles le Mauvais, que le roi Jean avait sagement fait arrêter l'année précédente. C'est alors que le dauphin, sûr au moins de l'appui des États de Normandie et du Languedoc, se rendit à Metz pour demander à son cousin l'empereur Charles IV sa médiation entre la France et l'Angleterre en vue de délivrer le roi son père. Succès



Retour du dauphin à Paris le 2 août 1358

diplomatique réel. Mais quand il revint (mars 1357), Paris était sous la coupe d'Étienne Marcel, véritable dictateur.

Les États, auxquels les représentants de la province se lasaient de participer, rédigeaient alors des ordonnances, puis établirent un conseil avec Marcel et Le Coq en vue de s'emparer du pouvoir exécutif. Se sentant ainsi ligoté, le dauphin partit chercher de l'aide en Normandie, mais fut bientôt rappelé à Paris par Marcel qui voulait l'amadouer. En fait, Charles le Mauvais (dont les liens avec les Anglais n'étaient pas très nets), entra bientôt dans Paris et, dès le 30 novembre, haranguait la foule au Pré-aux-Clercs, tandis que Marcel faisait sortir de prison les condamnés de droit commun ! Le dauphin, qui se souciait, lui, d'organiser la défense de Paris contre des foules de mercenaires désœuvrés, prit aussi la parole (11 janvier 1358) et har-

diment !, devant la foule des Halles. La lutte entre les deux Charles (qui, en outre, étaient beaux-frères) allait tourner au désavantage du Mauvais (dont les Parisiens se méfiaient), mais le ton monta, le dauphin ne pouvant évidemment pas accepter qu'on lui imposât une monarchie contrôlée par les bourgeois de Paris.

Étienne Marcel

Ni Le Coq, ni Marcel, ni le Mauvais n'avaient intérêt à ce que la paix fût signée avec l'Angleterre : dès que des envoyés du roi Jean eurent annoncé à Paris qu'un traité était en projet, le trio infernal lâcha le 22 février 3 000 émeutiers sur le palais de la Cité. Le dauphin, terrorisé, fut éclaboussé du sang des maréchaux de Champagne et de Clermont abattus dans sa propre chambre, où Étienne Marcel le força à coiffer le chaperon rouge et bleu (de-

puis lors les couleurs de Paris...). Sentant que l'on voulait faire de lui le roi d'une révolution, le dauphin n'eut plus qu'à s'échapper de nuit avec l'aide de deux bateliers de la Seine...

À Compiègne, il convoqua les États qui désavouèrent la révolution de Paris, tandis qu'Étienne Marcel soutenait les chefs d'une jacquerie de paysans ravageant les alentours de la capitale. Pour sa part Charles le Mauvais, nommé par Marcel capitaine général de Paris et ne voulant pas s'aliéner la noblesse, écrasa cruellement ces miséreux à Meaux avant de laisser, à Paris même, une bande d'Anglais perpétrer des massacres. Voilà donc Étienne Marcel incapable de maîtriser les violences qu'il avait lui-même engendrées. Il allait offrir la couronne au Mauvais et plaçait déjà à la Porte Saint-Denis les gardes devant ouvrir les portes à ce misérable prince, quand le 31 juillet, il fut abattu au cours d'une rixe avec un bourgeois, Jean Maillart.

Sagesse royale

Le corps du traître fut jeté à la Seine, tandis que le dauphin, déjà en route pour le Dauphiné, fit demi-tour et entra solennellement dans Paris, veillant à interdire toutes formes de représailles. Le temps des partis était révolu. Puis Jean II le Bon revint à Paris et régna jusqu'en 1364. Déjà l'héritier avait montré ce qu'il serait quand il deviendrait Charles V le Sage, imposant sa souveraineté contre les Anglais et contre Charles le (toujours aussi) Mauvais...

La preuve fut ainsi donnée que la sage hérédité monarchique assurait le triomphe de l'unité nationale et cicatrissait les convulsions révolutionnaires. Quand cent trente-quatre ans plus tard l'on revivrait à Paris les mêmes scènes d'horreur, les "philosophes" seraient hélas passés par là pour donner aux pires exactions la coloration idéologique et libertaire qui paralyserait le roi...

MICHEL FROMENTOUX

COLLOQUES

» MAURRAS

Dans le cadre de la trilogie *L'action française : culture, société, politique* auront lieu les mercredi 25 mars après-midi, jeudi 26 et vendredi 27 mars toute la journée un série de conférences sur le thème : **Le maurrassisme et la culture**. Elles se tiendront au Centre d'histoire de Sciences-Po, 56 rue Jacob, 75006 Paris. Inscriptions par internet à carole.gautier@sciences-po.fr



» PIE XII

Pie XII, un intellectuel dans le siècle : sous ce titre un colloque organisé par le Cercle Thomas More sous la présidence du professeur François-Georges Dreyfus se tiendra le samedi 21 mars dans le salon Honorat de la Maison Internationale, 17, boulevard Jourdan, de 8 h 30 à 18 heures.



Au programme : *Pie XII et l'universalisme de la culture chrétienne*, par Dominique VIAIN, professeur de latin médiéval et humaniste (Institut universitaire Saint-Pie X) ; *Pie XII et les nations : réflexion sur l'apport de ce pape aux relations internationales*, par M^e Franck BOUSCAU, professeur de droit (Rennes) ; *Pie XII et la culture allemande*, par François-Georges DREYFUS, professeur émérite d'histoire (Paris-Sorbonne) ; *Pie XII face aux défis des sciences de son temps*, par David MASCRÉ, docteur en mathématiques et en philosophie ; *Le regard de Pie XII sur l'art*, par le docteur Anne GARANCE ; *Pie XII et la question du cinéma*, par Joël DAIRE, directeur du patrimoine de la Cinémathèque française ; *Pie XII et Paul Claudel : Une heureuse rencontre aux profondeurs de la foi et de l'art*, par Dominique MILLET-GÉRARD, professeur de Lettres (Sorbonne).

Inscription obligatoire (20 euros ; moins de vingt-cinq ans ou ecclésiastique : 10 euros). Tout renseignement : Cercle Thomas More, 3 passage Montgallet, 75012 Paris ; 06 30 08 73 61 ; Colloque.Pie12@yahoo.fr

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT
EN PAGE 10

THOMAS MATTHEWS

Le Monde byzantin

Flammarion - 170 p. - 23 euros

L'art reste le moyen le plus répandu d'aborder l'empire byzantin. Encore faut-il en comprendre les particularismes. Cette étude remarquablement bien faite et très illustrée révèle les secrets des icônes, des mosaïques, de l'architecture religieuse et civile, mais aussi de l'art profane, qui se développait pendant l'iconoclasme, ainsi que l'héritage byzantin, tant dans le monde orthodoxe qu'en Europe, où l'art du portrait influa considérablement la Renaissance. Un précis pratique qui va à l'essentiel d'agréable manière.

ANNE BERNET

■ LIVRE

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre Pujo

Avec Sarah Blanchonnet, Stéphane Blanchonnet, Grégoire Dubost, Michel Fromentoux, Vincent Gaillère, Pierre Lafarge, Aristide Leucate, Alain Raison, Francis Venant

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire

l'objet d'articles publiés dans *L'Action Française* 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée politique de l'Action française en soulignant leur actualité.

À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

* Éditions de l'Âge d'homme, 138 p., 20 euros. Disponible à nos bureaux : 22,11 euros franco (chèque à l'ordre de la PRIEP)



LES FILMS
DE MARS

» GRAN TORINO



Quand (l'inspecteur) Harry rencontre Walt, Clint Eastwood, vétéran de la guerre de Corée ! Grincheux, aigri, hanté par son passé militaire, Walt Kowalski, qui vient d'enterrer sa femme, ne supporte personne. Exceptés sa chienne Daisy, ses bières, ses cigarettes, son fusil M-1, son 45 automatique et, surtout, sa voiture de collection (une Gran Torino 1972). Aucun de ses congénères ne trouve grâce à ses yeux. Ni ses fils, belles-filles et petits-enfants, qui veulent l'expédier en maison de retraite, ni ces familles d'émigrés Hmongs qui ont envahi son quartier où il est le dernier "Blanc" à résider. Jusqu'au jour où, après avoir surpris le Thao Lor, **Bee Wang**, en train d'essayer de voler sa voiture, contre toute attente, il se lie d'amitié avec sa famille. Un Thao qu'il va prendre sous son aile, former à la vie et au travail, et protéger contre la violence des racailles. Une violence en embuscade qui, lorsqu'elle resurgira, le poussera à se sacrifier pour ses nouveaux amis... Rédemption ! À 78 ans, Clint Eastwood s'est taillé un (dernier ?) rôle sur mesure et réalise ce drame de société sur la "différence" avec une mise en scène nickel-chrome qui tourne comme une horloge. Un drame musclé, bouleversant, nostalgique et funèbre qui prouve une fois de plus que Clint Eastwood est bien le dernier des géants du cinéma américain !

» LA PREMIÈRE ÉTOILE

Les "bronzés" font du ski ! Les "bronzés" en question, ce sont les membres d'une famille antillaise vivant dans une cité de Créteil. Jean-Gabriel, **Lucien Jean-Baptiste**, marié et père de trois enfants, pas trop copain avec le boulot, perd chaque jour ou presque le peu d'argent qu'il a. Et voilà-t-il pas que, pour sauver son couple, et surtout honorer la promesse faite à ses enfants, il doit coûte que coûte trouver l'argent pour partir à la montagne. À lui donc de faire preuve d'imagination et de système D pour y parvenir et voir son plus jeune fils dévaler les pistes enneigées et obtenir sa première étoile... Grand prix du festival international de comédie de l'Alpe-d'Huez, cette comédie familiale - excepté un ou deux clichés forcément politiquement corrects - est aussi fraîche que la première neige et aussi drôle qu'un "soleil" dans la poudreuse. Lucien Jean-Baptiste signe un premier film sympathique qui prouve que la montagne est belle...

ALAIN WAELKENS

❑ ROMAN

Ces anges trop oubliés...

Rongés par l'orgueil, deux artistes vivent la douloureuse expérience de s'être trompés de maître. Anne Bernet signe le récit de leur rédemption ; elle entend rappeler ainsi la place occupée par les anges dans la vie des hommes.

Voici que notre collaboratrice Anne Bernet ajoute à tant de chefs-d'œuvre que nous aimons *Le Mystère du quatrième archange* ¹, un livre de fiction qui dispense une magistrale leçon de catéchisme. Dans la ligne de son *Enquête sur les Anges* (éd. Perrin 1997), elle entend rappeler la place que tiennent les anges dans la vie des hommes.

Deux vies d'artiste

Un jeune professeur, Michel, est bouleversé par de récentes découvertes remettant au jour l'œuvre d'un fresquiste médiéval, Ranulf le Pérégrin, peintre de l'assemblée angélique et du Christ en gloire au milieu des archanges. Ses recherches le font entrer intimement dans le drame de Ranulf se repentant amèrement d'avoir, par souci de gloire personnelle et par esprit de désobéissance, dévoyé ses talents reçus de Dieu, et de s'être obstiné à mettre au bas de ses fresques à côté de son propre nom celui, supposé, d'un quatrième archange, bravant ainsi l'Église qui, pour éviter toute déviance démoniaque, ne retient que les noms de Michel, Raphaël et Gabriel.

Or, tandis que le professeur Michel suit en pensée par-delà les siècles Ranulf sur le rude chemin du mont Saint-Michel, Lucile, une femme qu'il a toujours aimée sans jamais pouvoir se décider à le lui dire, lui lance un appel de détresse. Photographe devenue facilement riche et médiatiquement célèbre en profitant des visions apocalyptiques du 11 septembre 2001 à New York pour réaliser des

clichés aussi talentueux que morbides et obscènes, Lucile croyait pouvoir tout posséder pour être comblée, mais elle vient d'être de justesse arrachée au suicide par l'ancien *trader* du World Trade Center, devenu moine franciscain sous le nom de frère Raphaël.



Tandis que Michel, sur le point d'achever son livre sur Ranulf voit le frère Raphaël s'efforcer de convaincre Lucile sur son lit d'hôpital de changer de vie, s'impose évidemment la mise en parallèle de ces deux destins d'artistes s'étant montrés trop sûrs que leur art leur donnait le droit de conquérir le monde sans souci de leur âme... leur âme dont ils avaient laissé au Démon toute liberté de s'emparer et d'y insuffler un orgueil démesuré.

Belle occasion pour Anne Bernet de mettre devant les yeux du lecteur vite fasciné les images aussi terribles que splendides d'avant le commencement des temps, quand Dieu, ayant créé les anges, avait soumis ceux-ci à une stupéfiante épreuve : devoi-

reconnaître l'homme, comme lui aussi, l'image de son Créateur. Qui plus est, Dieu, sachant que l'homme serait toujours par sa nature matérielle entraîné vers le bas, entendait pour l'aider à vivre selon sa nature spirituelle, se faire homme Lui-même, unis-

sant les deux natures en la personne de son Fils, né d'une femme ! Demander aux anges de se prosterner devant d'aussi viles créatures, c'était exiger d'eux une infinie marque de confiance, de fidélité et d'amour. Lucifer, le plus beau des séraphins, le "porteur de lumière", et un tiers des anges avec lui, n'y avaient pas consenti. Dieu qui ne pouvait que vouloir être aimé librement ne les avait point retenus.

Alors, Lucifer conçut le projet fou de se venger et de se déclarer Dieu à la place de Dieu ! Mais se dressa Michel dont le nom même est un cri d'amour et d'indignation : *Qui ose se dire semblable à Dieu ?* Sa lumière terrassa Lucifer devenu Satan, être de ténèbres insondables, qui

tomba du ciel comme un éclair. « *Il avait tout perdu*, écrit Anne Bernet, *mais il lui restait le mal qu'il pouvait faire. Dieu lui avait préféré l'homme ? Eh bien, il se vengerait sur l'homme. Il détruirait l'image de Dieu en lui.* » L'homme doit dès lors choisir son maître : Dieu ou Satan, mais ce dernier est d'ores et déjà vaincu par Celle à qui l'archange Gabriel annonça qu'elle serait la mère du Sauveur et dont l'acceptation (*Fiat*) a pour toujours rendu vains les efforts de Satan pour empêcher que Dieu s'unisse à l'homme.

Michel, Raphaël et Gabriel

Ranulf, puis Lucile vivent au fil des pages la douloureuse expérience de s'être comme Adam et Ève trompés de maître. Le premier sera sauvé par saint Michel archange sur le Mont au péril de la mer, la deuxième, comme jadis Tobie suivant l'archange Raphaël, sera guidée par un autre Raphaël (dont le nom, symbole de pureté, signifie *Dieu guérit, Dieu sauve, Dieu dispense la vie*) loin des lieux où « *le sexe à tout va et sans amour, la drogue, les fausses joies et les plaisirs frelatés* » tiennent au même orgueil humain téméraire que jadis l'acharnement démoniaque à "nommer" un quatrième archange.

Les hommes de ce monde mercantile et hédoniste méconnaissent le rôle des anges dans leur vie. Ils ont grand tort car c'est par ces créatures spirituelles que, comme de la *felix culpa* d'Adam et Ève, d'un mal peut toujours sortir un bien. D'où la portée inestimable du livre d'Anne Bernet qui instruit, tout en élevant l'âme. À lire et à faire lire surtout - mais non exclusivement ! - à ceux qui se prénomment Michel, Raphaël ou Gabriel...

MICHEL FROMENTOUX

¹ - Anne Bernet : *Le Mystère du quatrième archange. Éditions de Paris, 114 pages, 14 euros.*

» JEAN RASPAIL EN BD

Il en va d'ordinaire de la bande dessinée comme du cinéma ou de la télévision : rares sont les adaptations qui n'affadissent, lorsqu'elles ne l'ont point honteusement dénaturée, l'œuvre à laquelle elles se réfèrent.

Jacques Terpent est l'heureuse exception. En osant le défi de tirer une trilogie du roman de Jean Raspail, *Sept cavaliers quittèrent la ville...*, il prenait un risque considérable tant la prose, l'imagerie et la pensée de l'auteur paraissaient difficiles à traduire en dessins sans rien leur ôter de leur force ; ce risque défié s'est mué en une réussite peu commune. Rien n'est altéré ici de la grandeur tragique de l'histoire originelle ; même, d'être ainsi plantés, incarnés, avec une surprenante sensibilité, décors et personnages trouvent une densité nouvelle. Voici donc le colonel-major comte Silve de Pikkendorff et ses compagnons dotés des traits exacts que nous voulions leur voir, et le margrave héréditaire, dont la ressemblance avec Jean Raspail n'est pas pour étonner. Voici la Ville, déserte, que ronge un mal insidieux venu



d'ailleurs, coupé d'un univers qui paraît avoir cessé d'exister, la neige, les paysages offerts, la fin d'un monde, et des hommes droits et purs qui ne s'abaissent plus à la folie d'espérer, mais vont, par devoir et par fidélité, en quête d'une vérité fatalement douloureuse. Époustouflante illustration d'un grand livre, qui donne envie de lire la suite comme si l'on ignorait cette histoire-là, et son dénouement.

* Jacques Terpent, d'après Jean Raspail : *Sept cavaliers, tome I, Le Margrave héréditaire. Robert Laffont, 48 p., 12,95 euros.*

» MARDI GRAS ET MICARÈME

Que vous trouviez encore ou non le goût et le temps de faire des crêpes aux dates traditionnelles, ou, d'ailleurs, à tout autre moment de l'année, voici deux livres indispensables pour vous donner l'envie de sortir les poêles !

Goûter les crêpes et les galettes de Bertrand Denis et Bernard Enjolras ¹ propose, salées ou sucrées, 160 recettes tantôt traditionnelles, tantôt revisitées, tantôt originales qui, toutes, vous mettront l'eau à la bouche. En tuiles, en roulés, en cornets, en lasagnes, en timbales, en gouttières ou en amuse-

gueules voici la crêpe de froment ou la galette de sarrasin accommodée de mille façons plus tentantes les unes que les autres, et sans exception faciles à réaliser ; d'autant plus que les accompagnements seront, le plus souvent, achetés tout prêts. Ne boudez pas votre plaisir, et soyez sûr d'étonner vos proches et vos invités !

87 recettes de crêpes et galettes de Raymond Charlon ² reste dans une gamme moins recherchée, sans recourir à des ingrédients coûteux, et met en valeur les recettes régionales car la Bretagne n'a pas le monopole de ce plat savoureux, roboratif, et économique. Voici donc, en sus des spécialités bretonnes, la ficelle picarde, l'Eirekuchen alsacienne, le matefaim lyonnais et dauphinois, la tartouille auvergnate, les tourtous limousins, les couquebaques du Nord, les crêpes de maïs du Sud-Ouest, les pascajous de l'Aveyron, les pascades, les bourriols, les farinades et les pétarimas, les picoussels, les tartouillats bourguignons et les barbotines. Un vrai festival du terroir !

¹ - *Ouest-France, 142 p., 15,90 euros.*
² - *Ouest-France, 125 p., 6,50 euros.*

ANNE BERNET

Faut-il y voir une preuve d'indifférence, ou une simple manifestation de l'inculture de nos contemporains ? Pour beaucoup d'occidentaux, fussent-ils chrétiens et pratiquants, l'existence des églises proche-orientales relève de l'incongruité. Ils ont oublié que l'Évangile nous est venu de Galilée et que c'est dans les provinces de l'Orient romain que se constituèrent les premières communautés chrétiennes. Dans un réflexe anticolonialiste, beaucoup ont fini par s'imaginer que l'islam régna de tous temps sur ces régions et que les chrétiens, là-bas, ne sont que de scandaleuses survivances des Croisades.

Cri d'alarme

C'est d'abord à cette méconnaissance qu'il convient de s'attaquer, en rappelant l'extrême ancienneté de ces chrétientés, longtemps majoritaires avant que le statut pénible de la dhimmitude et les persécutions poussent ces peuples à embrasser la foi du conquérant arabe et musulman. Voilà ce qu'expose par le menu, sans jamais pourtant être lassante, Annie Laurent, auteur de l'enquête *Les Chrétiens d'Orient vont-ils disparaître ?*, titre en forme de cri d'alarme pour recouvrir une réalité plus complexe.

Ce panorama complet, allant de la Turquie à l'Égypte, du Liban à l'Iran, est une découverte de ces communautés, coptes, maronites, melkites, chaldéennes, syriaques, grecques orthodoxes, catholiques romaines..., souvent issues des innombrables schismes et hérésies qui déchirèrent le monde byzantin. Attachées à leurs particularismes, leur autonomie, fières de leur passé, ces églises, réconciliées ou pas avec Rome, n'ont jamais cherché à s'unir, perdant, même à l'époque moderne, lorsque, dans certains pays adeptes de la laïcité, la politique cessa d'être interdite aux chrétiens, tout moyen de faire pression sur le pouvoir et d'obtenir des garanties. Cette division perdure en dépit des efforts oecuméniques, laissant chacune faible et isolée, en danger.

Esprit de division, mais aussi conséquence de siècles de soumission au pouvoir musulman, de maintien dans une situation d'humiliation et de dépendance empêchant les chrétiens d'agir, faute de savoir s'imposer. Comment s'étonner que tant d'entre eux, surtout les plus jeunes, décident

LIVRES

La Croix ou le Croissant

La situation politique au Proche Orient a rendu plus délicat que jamais le sort des chrétientés locales. Mais, si les grands médias ignorent l'ampleur du phénomène, nombreuses sont les parutions consacrées à ce drame.

de partir, d'échapper à la précarité de leur pays pauvre, et à leur statut inférieur ? Exception faite du Liban, où leur nombre reste stable quoiqu'en baisse, toutes les autres communautés ont fondu au cours du XX^e siècle, parfois de 80 %. L'exil et les rêves matérialistes auront-ils raison des plus vieilles églises du monde, qui

Voyage chez les chrétiens d'Orient n'est pas un guide touristique, même s'il fait la part belle aux sites les plus vénérés de l'itinéraire, mais une série de rencontres, où se côtoient personnalités religieuses, tel M^{sr} Labaki, jadis curé de la petite ville martyre de Damour, qui sut, à l'horreur, faire répondre le pardon et

sionnaires, restés en première ligne ; témoignage brutal, insupportable parfois, d'une rare densité car les victimes, ici, ne sont pas des statistiques mais des êtres bien connus du narrateur. En parallèle, Raphaël Stainville dit son horreur, son incompréhension, le regard à jamais changé qu'il porte sur les Turcs. Certains lui reprocheront ce manque de distanciation, son incapacité à produire le manuscrit, disparu depuis ; reste un cri qu'il faut entendre tandis que l'Europe s'interroge sur l'entrée de la Turquie au sein de la Communauté.

Cynisme

Pourtant, l'Occident savait, renseigné par ses missionnaires, ses diplomates ; la presse s'indigna avec une constance qui ne se démentit pas entre 1896 et 1919 ; ses associations caritatives, toutes confessions confondues, intervinrent sur le terrain en dépit du danger. Les gouvernements, eux, se montrèrent plus prudents, ménageant "l'homme malade de l'Europe", déjà coupable d'atrocités comparables en Bulgarie. Puis, au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Occident, Amérique en tête, cessa d'évoquer la question arménienne et d'exiger la reconnaissance du génocide et le châtimement des coupables. Dans l'intervalle, les grandes compagnies pétrolières s'étaient ouverts les champs pétrolifères de l'Irak et les oléoducs débouchaient sur les côtes turques. Le brut noya les cris d'agonie d'un million et demi d'innocents tués dans les pires conditions pour crime de christianisme. La Turquie intouchable s'en autorisa pour nier l'existence des massacres de masse, sans encourir de sanctions internationales.

Peter Balakian, historien américain d'origine arménienne, a exploré l'ensemble des archives disponibles, parvenant à dresser, de l'engagement et du désengagement de l'Occident, sur fond d'atrocités inqualifiables, un ta-



bleau précis, implacable, irréfutable, narré avec un sens du récit qu'ont perdu les universitaires européens. *Le Tigre en flammes* est la mise en évidence d'un cynisme qui perdure depuis dès qu'il s'agit du Proche-Orient et de l'or noir. C'est très instructif, et terriblement d'actualité.

Chaos irakien

L'invasion de l'Irak et ce qui s'ensuivit l'a démontré. Cependant, là encore, le sort des chrétiens irakiens n'a guère ému nos gouvernants. M^{sr} Jean-Benjamin Sleiman, archevêque catholique de Bagdad depuis 2001, a connu la fin du régime de Saddam, l'embargo, la guerre, et vit toujours au milieu du chaos. *Dans le piège irakien* se veut une réponse aux sottises parfois diffusées par les médias occidentaux, et un appel au secours pour sa communauté en but aux violences d'une société musulmane aux abois.

Lucide, parfois sévère envers ses paroissiens dont la mentalité soumise agace ce Libanais, plus sévère encore envers ce monde occidental incapable de mesurer ses responsabilités, M^{sr} Sleiman analyse avec finesse les causes du désastre actuel, et les remèdes à y apporter. Encore faudrait-il entendre cette voix autorisée.

ANNE BERNET

- * Annie Laurent : *Les Chrétiens d'Orient vont-ils disparaître ?* Salvator, 220 p., 20 euros.
- * Frédéric Pichon : *Voyage chez les chrétiens d'Orient*. Presses de la Renaissance, 220 p., 17 euros.
- * Raphaël Stainville : *Pages de sang*. Presses de la Renaissance, 235 p., 17 euros.
- * Peter Balakian : *Le Tigre en flammes*. Phébus, 510 p., 22,50 euros.
- * M^{sr} Jean-Benjamin Sleiman : *Dans le piège irakien*. Presses de la Renaissance, 185 p., 16 euros.



avaient survécu aux pires martyres ? Ces déracinés, que les occidentaux voient comme "des Arabes", non comme des chrétiens, peuvent-ils trouver leur place dans des sociétés déchristianisées et permissives dont les mœurs les choquent ? Autant de questions dont dépend l'avenir, non seulement de ces églises, mais du Proche Orient qui ne peut se passer des chrétiens, et du rôle d'ouverture qu'ils ont toujours joué dans la région.

Rencontres

Frédéric Pichon a enseigné deux ans à Beyrouth. Lorsqu'il regagne la France avec sa famille, il décide de voyager en voiture, s'arrêtant dans des communautés chrétiennes. Une idée que leurs amis libanais jugent dangereuse. Une fois entrés en Turquie, où il ne fait pas bon se dire chrétien, les Pichon comprendront ces avertissements... Peu rassurés, ils saisiront à quoi ressemble là-bas le quotidien de nos coreligionnaires.

la charité, et simples fidèles croisés par hasard. Chacun porte, sur sa vie, sa foi, son milieu, un regard clair et profond, dépourvu de rancœur et rempli d'espérance. Cela fait de ce livre sans prétention et plein de charme une introduction excellente à ce monde compliqué.

Génocide

Dans les années quatre-vingt-dix, Raphaël Stainville parcourt la Turquie lorsqu'il découvre Adana, ville fort laide où il ne compte pas s'éterniser. Mais les religieuses italiennes qui le logent en décident autrement, parce qu'elles ont quelque chose à lui faire lire. *Pages de sang* est l'histoire du manuscrit oublié d'un jésuite français, le père Rigal, témoin, en 1909, du massacre des Arméniens : témoignage halluciné, horrifié, sur un crime commis sous les yeux des puissances occidentales qui ne bronchèrent pas, ne prenant même pas de mesures afin de protéger leurs ressortissants mis-

BERTRAND DUPONT DE DINECHIN
Héroïque Liban

Téqui - 170 p. - 12,80 euros

Souvent regardé comme un classique, introduction profitable à l'histoire libanaise, le petit livre du général Dupont de Dinechin méritait cette réédition. C'est sous un angle providentiel que se dessine ici le destin de ce minuscule pays et de sa communauté chrétienne, l'une des rares du monde arabe qui assuma pleinement son héritage, et le défendit de siècle en siècle les armes à la main, à l'abri de ses montagnes, sans jamais se soumettre à la loi du plus fort, quel que soit le prix à payer. C'est cette fidélité inentamable à la Croix

qui fait de ce peuple, en dépit de ses erreurs ou de ses fautes, un exemple et une leçon pour le reste de la chrétienté.

CHIHEB DGHIM
Jésus dans la poésie arabe chrétienne et musulmane

Éditions de Paris - 110 p. - 15 euros

C'est un double défi que relève ce petit livre : présenter l'une des poésies les plus riches du monde, mais aussi des plus difficiles à traduire ; mettre en évidence les regards croisés de croyants, chrétiens ou musulmans, mais aussi d'agnostiques, sur le Christ, fils de Dieu pour les uns, prophète pour les autres, modèle pour tous.

Tout cela en rappelant que le Coran imposait une certaine interprétation du sujet, et qu'il fallut, exception faite du soufisme, plus libre, attendre l'époque moderne avant que des poètes se permettent de sortir de la droite ligne. Poètes libanais, palestiniens, égyptiens, syriens mêlent leurs voix pour une découverte à laquelle il est impossible de demeurer insensible.

ALAIN ABSIRE
François d'Assise et le Sultan

Presses de la Renaissance - 340 p. - 8,50 euros
Saint François rêvait de convertir le monde musulman par la parole d'amour,

ou d'y trouver le martyr. En 1219, il embarqua pour la Terre sainte et entra dans Damiette afin d'y rencontrer le sultan. Démarche folle qui se solda par un étonnant dialogue. François ne convertit point son interlocuteur mais leur rencontre rappelle qu'entre l'Islam et la Chrétienté des Croisades, l'estime mutuelle exista. De cet épisode, Absire tire un roman où, excepté le Poverello, les chrétiens n'ont pas le beau rôle, tandis que les musulmans incarnent tolérance, intelligence, ouverture à l'autre. Il suffit de se pencher sur l'histoire des communautés chrétiennes orientales pour mesurer les limites de cette vision du passé...

A.B.

Le troisième tome d'*Actualité et Présence de Charles Maurras* de François-Marie Algoud vient enfin de paraître et l'événement fera la joie de tous nos amis ayant lu *Un très grand poète (la musique des vers au service du beau et du vrai)* et *L'Altissime (au service de la France et de l'Église)*. Le titre du nouveau est en lui-même tout un programme : *Le Grand Siècle de l'Action française - Faits chronologiques marquants de son histoire et de celle de la France de 1859 à nos jours*¹. Comme aux précédents, tout Français qui se prévaut d'être maurrassien et d'Action française (les deux ne font-ils pas qu'un ?) devra lui donner une bonne place dans sa bibliothèque, mais plus encore aura à cœur de le lire et de le faire lire autour de soi, notamment aux jeunes générations.

Le siècle de l'Action française

Car un ouvrage de François-Marie Algoud est beaucoup plus qu'un livre. On y sent vibrer l'âme de l'auteur, ou plutôt celle de l'ami empressé à vous faire partager dans un foisonnement inouï (quand on aime on ne compte pas !) de textes, de citations, de photos, de dessins et d'anecdotes, les enthousiasmes qui ne l'ont jamais quitté depuis sa jeunesse militante, ainsi que ses colères, que rien ne peut encore apaiser, contre un régime politique qui, en dépit des avertissements du Maître, ne cesse de conduire la France à la décadence.

Le récent ouvrage (presque 500 pages), véritable travail de bénédictin, collectionne des milliers de faits qui éclairent non seulement l'histoire de l'Action française, mais de la France en-

□ LIVRE

Maurras plus que jamais vivant

Le dernier ouvrage de François-Marie Algoud collectionne des milliers de faits, autant de battements de cœur ponctuant l'histoire de l'Action française et de la France entière pendant un siècle et demi.

tière pendant un siècle et demi, car notre ami a le souci de poser des points de repère avant même la naissance de Maurras (1868) et bien après sa mort (1952), de même qu'il explore tout l'horizon

qu'on le déplore, apparaissent comme les battements de cœur de la France qui veut vivre, qui veut vivre selon son destin de Fille aînée de l'Église et qui n'est pas décidée à s'en laisser empêcher.



social, politique, religieux, artistique de la France contemporaine, soulignant à chaque fois combien la présence, ou trop souvent, malheureusement, la mise à l'écart de l'Action française a pesé dans la tournure des événements et dans l'évolution des esprits. Permettez à votre serviteur, ayant eu l'insigne honneur de préfacer ce nouveau volume, de répéter ici que bien vite ces dates qui se télescopent, qu'on les exalte ou

Jamais n'avait été mis aussi systématiquement en évidence cette vérité qu'il faudra bien reconnaître un jour, à savoir qu'il n'est pas un seul méfait, abandon ou scandale politique que telle action ou déclaration de l'Action française n'ait prévu, dénoncé, souvent sanctionné au prix du sang de ses militants. Léon Daudet, Jacques Bainville, Maurice Pujo, Henri Vaugeois, Maxime Real del Sarte, Georges Calzant, Pierre Ju-

hel, Pierre Pujo sont toujours à l'œuvre au détour de quelque page, faisant bouillonner le patriotisme en plein Quartier Latin, ou défendant le culte de sainte Jeanne d'Arc, ou réclamant la mise hors d'état de nuire de ministres corrompus...

Garder l'espérance

Que 1899 ait vu se créer la Ligue d'Action française juste après les débats catastrophiques de l'Affaire Dreyfus ; que 1908 ait vu naître *L'Action Française* quotidienne et aussi le comte de Paris futur héritier de la couronne de France ; que 1947 ait vu à la fois surgir le plan calamiteux Languevin-Wallon destiné à soviétiser l'école en France et renaître sous le nom provisoire d'*Aspects de la France*, le journal de l'Action française ; que 1968, année de tous les désordres, ait été aussi celle où le centenaire de la naissance de Maurras a été ardemment marqué par des colloques et des manifestations de toutes sortes... on dirait (et les exemples abondent) qu'à chaque élan de la république vers l'abîme, le Christ qui aime les Francs se plaît à susciter comme un clin d'œil aux Français pour les amener à se ressaisir...

Au passage François-Marie Algoud n'hésite pas, avec sa solide érudition et sa chaude expérience



des événements, à tordre le cou à bien des idées reçues sur la crise de 1926 (il n'oublie pas le rôle des carmélites de Lisieux et du pape Pie XII), ou sur les années quarante où l'Action française ne s'est jamais compromise avec l'occupant (c'est même de ses rangs que sortirent les premiers résistants dès le 11 novembre 1940). On voit combien ce gros livre élégant et si vivant, où apparaît clairement la logique des événements, est avant tout un livre d'espérance. Les combats plus récents de l'Action française pour la France, pour sa souveraineté, pour ses départements d'outre-mer, pour la liberté de l'enseignement, pour le respect de la vie..., combats menés pendant tant d'années sous la conduite du très regretté Pierre Pujo qui nous a quittés le 10 novembre 2007, sont salués par François-Marie Algoud qui sait et qui montre que l'Action française n'a nullement fini son temps. On ne saurait trop le remercier de tels encouragements au soir d'une vie toute donnée à Dieu, à la France et au Roi.

MICHEL FROMENTOUX

1 - Éd.de Chiré, 484 p., 60 euros.

□ LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

Lucidité d'un poète passionné

Figure du romantisme, Alfred de Musset (1810-1857) était aussi un admirateur des classiques. Certains de ses poèmes révèlent une critique cinglante des idéologies.

On lit peu Alfred de Musset en ce XXI^e siècle. Mais lit-on encore les poètes ? Quand on le connaît, on le voit comme le chancre aimable d'amours heureuses et juvéniles ou comme l'amant de George Sand nourrissant ses vers de ses malheurs sentimentaux. La perversion romantique de l'intelligence et du sentiment a été analysée de manière magistrale par Maurras dans ses *Amants de Venise*. Mais les humains ne sont pas toujours faits d'une seule pièce et Musset possédait une personnalité riche et complexe.

Un royaliste oublié

Dans la *Revue critique des idées et des livres* du 25 décembre 1910, Eugène Marsan remarquait que l'auteur des *Nuits* et de *Lorenzaccio* « savait rompre les barbares enchantements du romantisme » et qu'il se montrait « aux heures où son mauvais génie se reposait, un gentil Français plein de grâces »¹. D'une très forte culture traditionnelle, deuxième prix de dissertation latine au Concours général de 1827, Musset se montrera toujours un admirateur des classiques ; condisciple du duc de Chartres au collège Henri IV, il se déclarera toute sa vie royaliste et sera révoqué par Ledru-Rollin en 1848 de sa place de bibliothécaire du ministère de l'Intérieur. Tout cela est évidemment édulcoré, déformé ou passé sous silence par les manuels de l'Université républicaine.

Un poème comme celui dont nous allons lire un extrait est ignoré ou incompris, considéré comme un babillage insignifiant de l'enfant gâté du romantisme.

Sur deux rayons de fer un chemin magnifique
De Paris à Pékin ceindra ma république,
Là, cent peuples divers, confondant leur jargon,
Feront une Babel d'un colossal wagon.
Là, de sa roue en feu, le coche humanitaire
Usera jusqu'aux os les muscles de la terre.
Du haut de ce vaisseau les hommes stupéfaits
Ne verront qu'une mer de choux et de navets.
Le monde sera propre et net comme un écuelle ;
L'humanitarisme en fera sa gamelle,
Et le globe rasé, sans barbe ni cheveux,
Comme un grand potiron roulera dans les cieus.

Dupont et Durand - Poésies nouvelles

Dans un dialogue en vers, *Dupont et Durand*, deux ratés qui se retrouvent après de longues années de séparation se racontent leur vie. Dupont expose un projet social révolutionnaire qui vise à détruire ce qui existe pour instaurer sur ces ruines le bonheur universel. En choisissant ses mots avec soin, écuelle et gamelle, par exemple, Musset dénonce en se moquant le danger des idéologies qui peuvent se révéler aussi cruelles qu'elles sont ridi-

cules. Savourons le néologisme humanitarisme que nous pourrions remettre à la mode à l'époque des droits de l'homme mis à toutes les sauces. Dupont n'est-il pas une sorte de modèle du pharmacien Homais que campera Flaubert ? Ce républicain n'est-il pas à l'avance un matérialiste qui ne s'intéresse qu'à une exploitation de la nature dont Musset discerne les dangers (« usera jusqu'aux os... ») et un mondialiste ?

Politiciens brailleurs

Donnons encore la parole, pour finir, au poète politique que fut Alfred de Musset :

Je ne fais pas grand cas des hommes politiques ;
Je ne suis pas l'amant de nos places publiques ;
On n'y fait que brailler et hurler à tous vents.
Ce n'est pas moi qui cherche, aux vitres des boutiques,
Ces placards éhontés, débaucheurs de passants,
Qui tuaient la pudeur dans les yeux des enfants.
Que les hommes entre eux soient égaux sur la terre,
Je n'ai jamais compris que cela pût se faire,
Et je ne suis pas né de sang républicain.
Je n'ai jamais été, dieu merci, pamphlétaire ;
Je ne suis pas de ceux qui font mentir leur faim,
Et dans tous les égouts vont s'enfournant du pain.

La loi sur la presse - Poésies nouvelles

GÉRARD BAUDIN

1 - Eugène Marsan (1882-1936) fut écrivain et critique littéraire. Fondateur en 1908 avec Jean Rivain de *La Revue critique des idées et des livres*, il assurera pendant des années la critique littéraire de *L'Action Française*, sous le pseudonyme d'Orion. Citons son roman *Passantes* (1923) et son essai *Les Canines de Monsieur Paul Bourget ou le bon choix de Philinte* (*Le Divan*, 1924).

RÉJOUISSANCE NATIONALE

Mariage du prince Jean

À l'occasion du mariage de SAR le duc de Vendôme et de Made-moiselle Philomena de Tornos, qui sera célébré le samedi 2 mai prochain en la cathédrale Notre-Dame de Senlis, l'Action française souhaite offrir à l'héritier de la couronne, et à sa future épouse un cadeau qui manifestera l'attachement indéfectible des royalistes à la Famille de France.

J'invite tous les lecteurs de *L'Action Française 2000* et tous nos amis à répondre à cet appel et à nous envoyer leurs dons afin que notre participation à cette grande journée de réjouissance nationale soit à la hauteur de l'événement.

STÉPHANE BLANCHONNET
Président du Comité directeur de l'Action française

Adresser vos dons à l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS, en mentionnant pour le cadeau du prince Jean de France.

Chèques à l'ordre de PRIEP - L'Action française.



» PARIS - IDF

□ **Permanence** - Tous les jours, 8 rue du Pélican, de 18 heures à 20 h 30 ; le lundi de 16 à 20 heures. Collages organisés tous les mardis. Tractages les mercredis et vendredis matin. Conférence étudiante le vendredi à 19 h 30.

□ **Cercle lycéen** - Chaque mercredi à 18 heures au Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.

□ **Versailles** - Cercle d'étude le samedi 7 mars à 15 h30 : *Darwin, dangers et bienfaits d'un héritage*. Au Café franco-belge, place du Marché. versailles-afe@hotmail.fr ; 06 81 82 63 00.

sur deux. 06 98 63 89 35 ; afegrenoble@gmail.com

□ **Lyon** - Cercle étudiant jeudi 12 mars ; 06 45 76 93 55 ; lyonroyaliste@gmail.com

□ **Nice** - Conférence le vendredi 13 mars à 19 h 30 : *Le nationalisme intégral*. Un débat autour d'un apéritif et un dîner suivront. Venez nombreux ! Brasserie Les Hussards bleus, angle rue de France et rue Saint-Philippe.

□ **Saint-Étienne** - Cercle Tocqueville le vendredi 6 mars. srforez@mail.com ; 06 88 80 91 99.

» RAPPEL

Les annonces que vous souhaitez voir publier doivent être adressées à pagemilitante@actionfrancaise.fr avant le lundi précédant la parution d'un numéro.

» PROVINCE

□ **Grenoble** - Cercle Pierre Boutang le mercredi 11 mars. Ventes à la criée un dimanche

BOULOGNE-SUR-MER - VENDREDI 6 MARS

Conférence inaugurale sur la monarchie

Un repas suivra la conférence.

Renseignements et inscription : 06 62 53 42 73 ou écrire à afartois@gmail.com



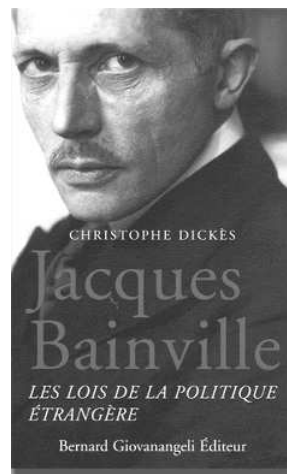
HAUTS-DE-SEINE & PARIS 17^e - JEUDI 19 MARS

Dîner-débat : Bainville et la restauration de l'histoire

Avec Christophe Dickès, auteur du livre *Jacques Bainville, les lois de la politique étrangère* (Éd. Bernard Giovanangeli)

À 20 heures au restaurant Le Boléro de Ravel, 37 rue Gabriel Péri à Levallois-Perret (métro Anatole France, bus 174)

Participation : 26 euros ; étudiants, lycéens : 17 euros. Inscriptions avant le 12 mars auprès de Mme Geneviève Castelluccio, 46 rue Gabriel Péri, 92300 Levallois-Perret. Chèques à l'ordre de Mme Castelluccio. Renseignements : 01 47 57 05 81



» COTISATION 2009

Faire adhérer autour de soi est un acte militant. Les cotisations sont la principale ressource du Centre royaliste d'Action française. Réglez sans tarder votre cotisations 2009, soit à votre délégué local, soit directement au siège, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Membres actifs : 32 euros ; étudiants et chômeurs : 16 euros (chèques à l'ordre du CRAF).

» AUTOCOLLANTS

Autocollants "La France, le Roi" : 10 pour 1.20 euro, 50 pour 6 euros, 100 pour 12 euros. Chèques à l'ordre du CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

» BOUTIQUE ROYALISTE

Des cravates en soie fleurdélisées sont disponibles au prix de 60 euros l'unité. Commandes à adresser au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris (chèques à l'ordre du CRAF).



PARIS - DIMANCHE 22 MARS

Hommage à Henri IV & Banquet camelot

Le 22 mars 1594, Henri IV entrait dans Paris. Aujourd'hui encore, la France a besoin d'un roi !

10 h 30 : Rassemblement devant la statue d'Henri IV, Pont-Neuf, Paris

12 h 15 : Banquet camelot

Participation : 20 euros. Renseignements et inscriptions : actionroyaliste@yahoo.fr



VENDEURS VOLONTAIRES

Rejoignez les points de vente de *L'Action Française 2000* : jeudi après-midi, vendredi en fin de journée, le dimanche.

fredericwincler@yahoo.fr



□ **SOS-TOUT PETITS** - À l'appel du docteur Xavier DOR, manifestation de prière pour le respect de la vie vendredi 13 mars à 18 h 30 à proximité du Grand-Orient de France (métro Cadet, Paris 9^e). www.sos-tout-petits.org

□ **LE SOUVENIR DU COLONEL JEAN BASTIEN-THIRY** - Dimanche 8 mars : rassemblement à 15 heures devant sa tombe au cimetière de Bourg-la-Reine. Mercredi 13 mars : messe à Paris, à 18 h 30, église Saint-Nicolas du Chardonnet ; à

Versailles, à 19 h 15, chapelle Notre-Dame des Armées, impasse des Gendarmes ; à Marseille, à 17 heures basilique du Sacré-Cœur, avenue du Prado. Jeudi 14 mars : messe à Paris, à 11 h 30, église Sainte-Odile, 2 avenue Stéphane Mallarmé, 17^e.

□ **ENSEMBLE CONTRE LE 19 MARS 1962** - Grand rassemblement samedi 14 mars, à 13 h 30 à Valence (Drôme), kiosque Peynet, esplanade du Champ de Mars. Renseignements : www.cerclealgerianiste2607.f

□ GENDER

Impostures féministes

Le 8 mars, les féministes radicaux vont profiter de le "Journée de la femme" pour dénoncer un patriarcat diabolique et nier toute différence de nature entre les sexes. Leur idéologie, inconsistante, se trouve en complète opposition avec les sciences sociales comme avec les sciences naturelles.

La France s'apprête à célébrer le 8 mars prochain la Journée de la femme. Cet événement, officialisé par l'ONU en 1977 et par la France méditerranéenne en 1982, doit sa création à l'Internationale socialiste des femmes, version féminine de la Deuxième Internationale (fondée en 1889 par Friedrich Engels), qui en lança l'idée en 1910.

Les féministes radicaux, les tenants du *Gender-feminism*, qui ont en horreur la différence des sexes et qui alimentent sans cesse la guerre des sexes sur le mode de la « lutte des classes », peuvent à bon droit se réjouir de voir ainsi institutionnalisée par des États et des gouvernements, même conservateurs ou "de droite", une manifestation que l'on doit à une Internationale fondée par l'auteur de *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884) et célèbre compagnon de lutte de Karl Marx.

Fantasme du matriarcat

Bien entendu, tous les féminismes, réformistes, universalistes ou différentialistes, ne se situent pas sur la même ligne que ces ultras du féminisme du Genre. Cela dit, ce dernier mouvement, proche à la fois du marxisme et des mouvements lesbiens, est très puissant aux États-Unis et son influence ne cesse de gagner du terrain en Europe et dans le monde. Dans l'intéressant *Lexique des termes ambigus et controversés sur la vie, la famille et les questions éthiques*, publié en 2005 par le Conseil pontifical pour la famille, M^{re} Oscar Alzamora Revredo, ancien archevêque de Lima au Pérou, a notamment démontré l'influence de ce mouvement sur la conférence mondiale sur les femmes, organisée par l'ONU à Pékin en 1995. Les deux axes principaux du féminisme du Genre sont la critique du patriarcat présenté comme une entreprise diabolique d'exploitation de la "classe" féminine et la négation obstinée de toutes les différences de nature entre les hommes et les femmes. Or, nous allons voir que sur ces deux axes, la théorie féministe radicale est inconsistante et, contrairement à ses prétentions, en complète opposition avec les sciences sociales comme avec les sciences naturelles.

On sait aujourd'hui que le matriarcat n'a jamais existé que dans les mythes et la littérature. Les célèbres théories de Jacob Bachofen, qui inspirèrent des auteurs aussi différents que Friedrich Engels et Julius Evola, reposent sur des extrapolations abusives à partir de sources éparses et essentiellement légendaires ainsi que sur une confusion regrettable entre ma-

triarcat d'une part, filiation matrilineaire et régime uxori-local (cas où le mari vient habiter chez sa femme) d'autre part.

L'ethnologie et la sociologie actuelles l'affirment sans ambiguïté, au grand dam des prétendues "études" consacrées par des féministes à ce sujet : si certaines sociétés ont accordé plus de place que d'autres à la femme, notamment au sein de la famille, aucune société historique n'a été

filles. En moyenne, les hommes adultes sont plus grands (de 10 centimètres), plus lourds (d'une dizaine de kilos) et plus forts que leurs homologues féminins. La force maximale de la femme moyenne calculée absolument correspond à 60 % de la force de l'homme moyen, avec des différences plus sensibles dans les muscles de la partie supérieure du corps que dans ceux de la partie inférieure. Même calculée de

litique) ont échoué aux hommes et la sphère domestique et affective aux femmes dans toutes les cultures humaines sans exception.

Cette division sexuelle des tâches est synonyme, pour les féministes en général et pour les féministes radicaux en particulier, qui dévaluent systématiquement la maternité et les tâches traditionnellement féminines, d'exploitation de la femme par l'homme. On pourrait d'abord leur objecter que la part dévolue aux hommes n'était pas toujours très confortable (mourir à la guerre ou au fond de la mine), ensuite que les civilisations traditionnelles accordaient un grand prix et parfois un grand prestige à la part dévolue aux femmes (Evola rapporte dans *Révolte contre le monde moderne* que, chez les Aztèques-nahua, les femmes mortes en couches « participaient au privilège de l'immortalité céleste [...] car on estimait qu'il s'agissait d'un sacrifice semblable à celui de l'homme qui meurt sur le champ de bataille »).

Le corset invisible

À l'heure actuelle, quand les médias, sous l'influence du *sexuellement correct*, ne présentent comme modèles symboliques aux femmes que des *super women*, commissaires de police ou championnes d'arts martiaux, il n'est pas étonnant de voir que le statut de la femme au foyer n'est plébiscité que par 5 % des jeunes filles de quinze à dix-huit ans, d'après un sondage commandé en février 2009 par Valérie Létard, secrétaire d'État chargé de la Solidarité, qui bien entendu s'en félicite ! Cette situation révèle tout le paradoxe du féminisme qui pousse les femmes à s'identifier aux hommes et à n'imaginer comme forme d'épanouissement que des activités pour lesquelles elles souffrent d'un indéniable handicap naturel (que l'existence d'épreuves ou de barèmes différenciés aux tests d'aptitude physique dans la plupart des professions traditionnellement masculines n'arrive pas à masquer) en même temps qu'il entretient savamment le mépris des tâches féminines que les femmes réelles continuent pourtant à exercer le plus souvent. Il en résulte une pression si insupportable pour les femmes que les essayistes Eliette Abécassis et Caroline Bongrand

n'hésitent pas à parler à ce sujet dans le livre qu'elles ont co-écrit d'un *Corset invisible*. La même Eliette Abécassis, romancière et philosophe, affirme dans un entretien accordé en mai 2007 au site *Evene.fr* : « Le plus important est de prendre en considération les différences naturelles entre l'homme et la femme. Un certain féminisme a voulu calquer la libération de la femme sur le modèle masculin, ce qui n'est pas très réaliste. Cette dissymétrie est aujourd'hui une évidence. Il faut la prendre en compte quand on veut libérer la femme. Il faut revenir à cette différence fondamentale. » Elle ajoute plus loin, dans le même entretien, au sujet de l'avortement, que le discours féministe n'envisage que sous l'angle du droit de la femme à disposer de son corps et jamais à travers ses conséquences : « Il ne s'agit pas de revenir au temps où l'avortement n'était pas légal et où les femmes mouraient dans d'atroces souffrances [...] Mais l'avortement est un traumatisme pour la femme alors que pour l'homme il s'agit davantage d'une délivrance face à un enfant qu'il ne voulait pas avoir. » Dans la mesure où cet auteur se réclame encore du féminisme, il faut sans doute voir dans ce type de déclarations un signe de la crise que connaît cette idéologie.



Il nous reste à souhaiter que les thèses du féminisme radical suscitent en France de plus en plus de réactions comme celles d'Eliette Abécassis ou encore de Claude Habib dans son excellent livre *Galanterie française*, paru chez Gallimard en 2006 et dont nous avons déjà rendu compte dans nos colonnes³. La France se trouve en effet, à l'égard du *Gender-feminism*, dans une position périlleuse : ce mouvement commence avec beaucoup de retard sur les autres pays occidentaux à y faire sentir son influence mais il le fait avec d'autant plus de facilité qu'il n'a pas encore rencontré chez nous d'opposition déterminée comme celle que nous nous efforçons d'initier ici.

STÉPHANE BLANCHONNET



Eliette Abécassis et Simone de Beauvoir
Deux philosophies opposées

dominée par les femmes. Un article de Nicolas Journet, « *Le fantasme du matriarcat* », paru en 2005 dans la revue *Sciences Humaines* (hors-série numéro 4), résume assez bien l'état présent de la recherche scientifique sur cette question. Or si le matriarcat est un fantasme, le patriarcat, entendu comme la domination brutale et intéressée des femmes par les hommes, comme un véritable « système d'exploitation » au sens marxiste, disparaît lui aussi. À l'illusion, entretenue selon des méthodes gramscistes parfaitement maîtrisées par les féministes radicaux, d'une division *sexiste* du travail, imposée à un moment précis de l'histoire par une sorte de complot universel des mâles¹, une vision plus réaliste des choses opposera l'existence d'une division *sexuelle* des tâches que l'on retrouve dans toutes les sociétés humaines et dont l'origine est à chercher dans la biologie et la physiologie.

Des différences naturelles

À partir de la puberté, la différenciation sexuelle, déjà présente chez les enfants², connaît un pic et voit les garçons acquérir progressivement, sous l'effet anabolisant des androgènes (les hormones mâles), une stature, un poids, une robustesse du squelette et, surtout, une masse musculaire nettement supérieurs à ceux des

manière relative, après correction des différences de taille et de poids, la force de la femme reste inférieure (voir sur ce point, par exemple, le *Traité de physiologie de l'exercice et du sport* de Paolo Cerretelli, paru chez Masson en 2002 ou le *Précis de physiologie de l'exercice musculaire* de Per-Olof Astrand et Kaare Rodahl paru en 1994 chez le même éditeur).

Les femmes sont en effet programmées au plan hormonal, en vue des grossesses, pour développer plus de masse grasse et moins de masse sèche que les hommes. Ceci explique que pour chaque unité de poids corporel, elles possèdent moins de masse musculaire que les hommes. Si l'on ajoute à cette différence, la vulnérabilité de la femme pendant ses grossesses, c'est-à-dire pendant une part non négligeable de sa vie dans la plupart des sociétés traditionnelles, les nécessités de l'allaitement (dont la médecine la plus moderne nous rappelle les bienfaits pour l'enfant mais aussi pour la mère, en termes d'espérance de vie et de prévention des cancers), le lien étroit qui unit le nouveau-né à sa mère (que la physiologie a étudié sur le plan hormonal et la psychologie sur le plan affectif, n'en déplaise à Simone de Beauvoir), il n'est pas besoin d'être grand clerc ni de recourir à une quelconque conspiration des mâles pour comprendre pourquoi la chasse et la guerre (donc la po-

1 - Thèse par ailleurs contradictoire avec celle de l'égalité naturelle entre les sexes défendue par ces mêmes féministes puisqu'elle suppose une supériorité des hommes capables d'imposer partout le triomphe de ce prétendu complot.

2 - De nombreuses études scientifiques récentes montrent que les différences,

de comportement notamment, sont observables dès les premières années, ruinant l'explication culturaliste de la différence des sexes (voir sur ce point Claire-Marie Clozel, Pourquoi les petits garçons ne sont pas des petites filles, éditions Triptyque, 2007).

3 - L'Action Française 2000, n° 2722, du 5 au 18 avril 2007.